RAPPORT

Condition de succès 1 « La bonne gouvernance »

Coordinateur et auteur:
Aziza Akhmouch, Responsable du programme sur la gouvernance de l'Eau de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)

Nom du fichier
Rapport CS1 Bonne gouvernance FR.docx

Sommaire

1. INTRODUCTION 4
2. CONTEXTE ET LOGIQUE DE LA CONDITION DE SUCCÈS 1 5
3. PROGRÈS DES GOS : ENGAGEMENTS, SOLUTIONS ET PLANS D'ACTION DÉFINIS 9
   - 3.1. Objectif-cible CS1.1 9
   - 3.2. Objectif-cible CS1.2 13
   - 3.3. Objectif-cible CS1.3 16
   - 3.4. Objectif-cible CS1.4 18
   - 3.5. Objectif-cible CS1.5 21
   - 3.6. Objectif-cible CS1.6 23
4. APERÇU DES LIMITES DE CETTE APPROCHE ET DES DOMAINES À APPROFONDIR 26
5. RECOMMANDATIONS POUR LE SUIVI APRÈS 2012 27
6. CONCLUSION ET ENGAGEMENTS 29
7. RÉSULTATS ET MESSAGES CLÉS DE GOUVERNANCE DES PRÉCÉDENTS FORUMS MONDIAUX DE L'EAU. 31
8. INVENTAIRE DES OUTILS, DES PRATIQUES ET DES LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA GOUVERNANCE DE L'EAU 36

Il contient des données tirées des rapports des groupes de travail « Objectifs-cibles et solutions » (GOS) CS1 préparés par : Delphine Clavreul (OCDE, objectif-cible 1), Alexandre Brailowsky et Joannie Leclerc (SUEZ, objectif-cible 1), Pierre-Alain Roche et Solène Le Fur (ASTEE-IWA, objectif-cible 2) Daniel Valensuela (OIeau-RIOB, objectif-cible 3), Alice Aureli , José Luis Martin-Bordes et Lucilla Minelli (UNESCO, objectif-cible 4), Alexandra Malmqvist et Teun Bastemeijer (WIN, objectif-cible 5) et Donal O'Leary (TI, objectif-cible 5), Lotten Hubendick et Hakan Tropp (SIWI, objectif-cible 6)

Ce rapport a bénéficié des commentaires de Katherine Daniell, Hector Garduno, Sharon Megdal, Arianna Ardesi, Hélène Boussard, Karen Refsgaard, Matthew McKinney, Claire Charbit, Bill Tompson, Xavier Leflaive, Céline Kauffmann et Victor Duchovny.

Pour tout commentaire, retour ou suggestion, merci de contacter aziza.akhmouch@oecd.org (ou + 33 1 45 24 79 30)

The views and opinions expressed in this report are those of the authors and do not necessarily reflect the position of the International Forum Committee or its member organisations.

GLOSSAIRE

Directives : instructions émises par une autorité centrale pour la réalisation de certains résultats attendus. Les directives au niveau supranationales sont émises pour aligner différentes lois nationales les unes avec les autres ;
Régulations : principes, règles ou lois émises par une autorité exécutive ou agence de régulation d'un gouvernement, et élaborer pour contrôler ou diriger des stratégies ;
Résolutions : annonce formelle d'une opinion, volonté ou intention votées par un organisme officiel ou une assemblée ;
Conventions : accords ou acceptations généraux de certains principes entre des États pour la régulation de problématiques communes ;
Les lignes directrices visent à rationaliser des processus particuliers en fonctions d'un ensemble de pratiques solides. Elles sont non-contractuelles mais guident les décisions ;
Les outils sont des procédures ou processus utilisés pour réaliser une tâche ;
Les recommandations sont des conseils ou procédures émises pour promouvoir des lignes de conduites favorables ;
Des principes directeurs sont des ensembles de règles qui guident les objectifs, les types de travaux, et la gestion ;
Les pratiques sont des méthodes ou techniques qui ont montré des résultats positifs et peuvent servir de parangonnage ;
Les structures sont établies pour permettre la mise en place et réussite faciles d'une action

ACRONYMES

ASTEE : Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Assainissement
CS : Condition de Succès
EUREAU : Fondation européenne des associations nationales d'eau et d'assainissement
FME : Forum Mondial de l'eau
GIRE : Gestion intégrée des ressources en eau
GOC : Groupe objectif-cible
IFC : Comité internationale du Forum
ISO : Organisation internationale de standardisation
IWA : Association internationale de l'eau
OMD : Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG : Organisation non-gouvernementale
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique
OIEau : Office international de l'eau
ORU-FOGAR : Organisation des Régions Unies- Forum Global d'Association des Régions
RIOB : Réseau internationales des organismes de bassins
RTWS : Droit à l'eau et l'assainissement
SMART : Spécifiques, mesurables, réalisables, réalistes et définis dans le temps
SIWI : Institut international sur l'eau de Stockholm
UNCCD : Convention des Nations Unies pour le combat contre la désertification
UNECE : Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe
UNFCCC : Convention Cadre des Nations Unies pour le changement climatique
UNGA : Assemblée Générale des Nations Unies
WASH : Assainissement et hygiène
WATSAN : Eau et assainissement
WIN : Réseau Eau-Intégrité
WISE : Échanges participatifs ouverts à tous

1. INTRODUCTION

Le 6ème Forum Mondial de l'Eau vise à développer des solutions concrètes et à axer les travaux sur la mise en œuvre de réponses existantes et innovantes plutôt que sur les difficultés et les problèmes. Pour ce faire, il illustre comment l'amélioration de la gestion et de la politique de l'eau peut contribuer à répondre aux défis auxquels la planète est actuellement confrontée.

Sur la base des résultats de la réunion inaugurale de juin 2010 qui s'est tenue à Marseille, le conseil du Comité International du Forum (CIF) a adopté un processus thématique articulé autour de 12 priorités d'action et 3 conditions de succès, l'une d'elles étant la « bonne gouvernance ». La 2e réunion de consultation des parties prenantes, qui s'est tenue les 17 et 18 janvier 2011 à Paris-La Défense, a confirmé cette orientation et formulé une série d'objectifs-cibles SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, réalistes et définis dans le temps) et WISE (Échanges participatifs ouverts à tous) à définir à Marseille et à atteindre dans les délais impartis.

Dans ce cadre, le Groupe pilote de la gouvernance vise à proposer des solutions concrètes, mesurables et réalisables en termes de (I) gouvernance publique et d'institutions efficaces, (II) de gestion intégrée des ressources en eau et (III) de meilleure intégrité et transparence dans le secteur de l'eau.

Depuis février 2011, pas moins de six groupes de travail (environ 300 contributeurs) travaillent sur des réponses pragmatiques aux défis de gouvernance de l'eau et à des feuilles de route et plans d'action réalistes, basés sur les données, outils, méthodologies, expérimentations et bonnes pratiques existant déjà à travers le monde. Ces groupes de travail sont dirigés par les institutions suivantes : OCDE et SUEZ Environnement (Objectif-cible 1 « Engagement des parties prenantes pour une politique et une gestion efficaces de l'eau »), l'ASTEE-IWA (Objectif-cible 2 « Mesure de performances, règlementation et renforcement des capacités dans le secteur de l'eau »), le RIOB (Objectif-cible 3 « Plans de gestion de bassin en tant qu'outils de gouvernance de l'eau »), l'UNESCO (Objectif-cible 4 « Gestion intégrée des ressources en eau à travers le prisme de la sécurité de l'eau, des plans de gestion des bassins et des instruments juridiques internationaux pour une bonne gouvernance »), WIN - TI (Objectif-cible 5 « Intégrité et politiques anti-corruption dans le secteur de l'eau ») et SIWI (Objectif-cible 6 « Information, transparence et responsabilité dans le secteur de l'eau »)

Ce rapport de synthèse résume les travaux réalisés au cours de l'année écoulée. Tenant compte des conclusions et messages clés des précédents FME sur la gouvernance de l'eau, il inscrit l'enjeu de la gouvernance et de sa mise en œuvre dans le débat et l'agenda politique actuels, et fournit des premières orientations sur la façon de surmonter les obstacles de la gouvernance pour favoriser une gestion intégrée et durable de l'eau.

Le rapport fournit également :

- des recommandations pour le suivi après le forum de Marseille
- un examen des conclusions des précédents Forum Mondiaux de l'Eau sur la gouvernance
- un inventaire exhaustif des outils, pratiques et lignes directrices existantes devant être actualisés après le forum de Marseille

Le rapport conclut sur des engagements concrets sur la bonne gouvernance dans le secteur de l'eau à mettre en œuvre jusqu'à Marseille 2012, et après cette date.

2. CONTEXTE ET LOGIQUE DE LA CONDITION DE SUCCÈS 1

La « crise de l'eau » à laquelle la communauté internationale fait face actuellement est avant tout une « crise de gouvernance ». Sécuriser l'eau pour tous, en particulier pour les populations vulnérables, ne se résume pas simplement à une question d'hydrologie (quantité, qualité de l'eau et ressources et besoins en eau) et de financement. Il s'agit également d'un problème de bonne gouvernance. La gestion de la rareté de l'eau et des risques liés à cette dernière (inondations, catastrophes naturelles, etc.) exige des institutions résilientes, des efforts de collaboration et des moyens solides à tous les niveaux. La bonne gouvernance de l'eau constitue donc une condition de succès essentielle pour garantir le bien-être de tous, contribuer au développement économique et maintenir la planète bleue, mais également pour promouvoir la paix et la stabilité. En l'absence d'optimalité et de formule magique pour promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur de l'eau, l'échange entre les pays et les parties prenantes est la meilleure façon d'apprendre des succès et des échecs du passé et de développer des solutions locales adaptées.

Définitions de la gouvernance de l'eau à plusieurs niveaux

Le Global Water Partnership (GWP) définit la gouvernance de l'eau comme l'« *ensemble des systèmes politiques, sociaux, économiques et administratifs en place pour développer et gérer les ressources en eau et la prestation de services liés à l'eau, à différents niveaux de la société* ». De nombreux autres organismes ont par la suite adopté la même définition, notamment la Banque mondiale. Le GWP propose deux grands ensembles de principes qui sous-tendent une gouvernance efficace de l'eau :

- *Tout d'abord,* les approches doivent être transparentes, inclusives, équitables, cohérentes et intégratives.
- Et en *second lieu*, le rendement et les opérations doivent être chiffrables, efficaces, réactifs, et durables (Rogers et Hall, 2003).
  Pour le PNUD, la gouvernance de l'eau répond à des :
- *Principes* tels que l'équité et l'efficacité dans l'allocation et la distribution des ressources en eau et des services, une gestion de l'eau basée sur le captage, la nécessité d'avoir des approches de gestion de l'eau intégrées, *ainsi* que celle d'équilibrer la consommation d'eau entre les activités socio-économiques et les écosystèmes.
- La formulation, l'instauration et la mise en œuvre de politiques, de législations et d'organismes liés à l'eau.
- La clarification des rôles du gouvernement, de la société civile et du secteur privé, ainsi que de leurs responsabilités en matière de propriété, de gestion et l'administration des ressources et des services liés à l'eau.

La gouvernance de l'eau est donc l'ensemble des systèmes qui contrôlent la prise de décision concernant les ressources et la gestion de l'eau. Il s'agit donc plus de la *manière* dont les décisions sont prises (c'est à dire comment, par qui et sous quelles conditions) que des décisions elles-mêmes (Moench et al., 2003). Cela concerne la manière dont les rôles et les responsabilités (conception, règlementation et mise en œuvre) sont exercés en matière de gestion de l'eau et dont elle englobe largement les institutions formelles et informelles par lesquelles le pouvoir est exercé.
L'accent mis sur les *politiques* de l'eau est renforcé par L'Institut International de l'Eau de Stockholm (SIWI), qui stipule que la gouvernance de l'eau « détermine *qui peut avoir quelle eau, quand et comment* » (Tropp, 2005).
L'OCDE (2011a) définit la gouvernance pluri-niveaux comme le partage explicite ou implicite de l'autorité en matière de décision politique, de responsabilité, de développement et de mise en œuvre à différents niveaux administratifs et territoriaux, par exemple : *I*) entre différents ministères et/ou organismes publics au niveau du gouvernement central (coordination horizontale au niveau supérieur) ; *ii*) entre différents niveaux d'autorités locales, régionales, provinciales/étatiques, nationales et supranationales (coordination verticale), et *iii*), entre différents acteurs au niveau sous-national (coordination horizontale au niveau inférieur).

Source OCDE 2011, Water Governance in OECD Countries: A Multi-Level Approach (Gouvernance de l'eau dans les pays de l'OCDE : une approche multi-niveaux), Éditions de l'OCDE, Paris

Dans de nombreux pays développés, en voie de développement, riches ou pauvres en eau, états fédéraux ou unitaires, la gouvernance de l'eau est toujours confuse. En effet, en raison des caractéristiques intrinsèques de l'eau et de sa gouvernance (problème local/mondial, droits de propriété, montants d'investissement élevés, droits de l'homme, condition de développement durable, facteurs externes multiples, etc.), le secteur de l'eau cumule généralement plusieurs « fossés » ou déficits de gouvernance en comparaison aux domaines touchant d'autres ressources naturelles ou secteurs d'infrastructure. Parmi les principaux défis figurent le haut niveau de fragmentation territoriale et institutionnelle, l'incapacité des acteurs locaux, des cadres législatif, réglementaire, d'intégrité et de transparence insuffisants, une affectation des ressources discutable, une gestion financière approximative, une faible responsabilisation, des objectifs politiques et des stratégies et mécanismes de suivi flous, ainsi qu'un climat d'investissement imprévisible.

En outre, un bon fonctionnement des institutions renforce l'augmentation et l'efficacité des investissements dans le développement de l'eau, d'où l'importance du lien gouvernance-finance. La faiblesse des institutions aggrave les risques d'investissement et affecte la compétitivité des pays sur les marchés mondiaux. Une gestion durable de l'eau (et de recouvrement des coûts) ne peut s'obtenir que par le biais d'une politique et d'une réglementation stables, d'institutions avec des responsabilités clairement définies, d'un partage de l'information et de la coordination des autorités nationales, locales et d'acteurs « externes au domaine de l'eau » (gouvernance pluri-niveaux). La décentralisation des responsabilités liées à l'eau a des répercussions sur l'accès au financement et sur son coût, et les programmes d'investissement doivent être basés sur une stratégie à long terme, des objectifs réalisables, des buts réalistes et des outils de gouvernance appropriés.

Souvent, les solutions techniques et les réponses politiques existent et sont bien connues. Le véritable défi consiste à « mettre en œuvre » ces solutions sur le terrain en les adaptant aux contextes locaux et en s'assurant de la participation de toutes les parties prenantes (utilisateurs finaux, services publics, gouvernements, organismes, associations communautaires, organismes de réglementation...) et en utilisant des mécanismes de responsabilisation capables d'unir les forces en présence, de partager les risques et les tâches en vue d'obtenir des résultats équitables et durables. Des outils concrets et pragmatiques, ainsi que les capacités nécessaires au traitement et à l'analyse des informations pertinentes peuvent permettre de poser un diagnostic préalable des défis de gouvernance et de concevoir des réponses adaptées à la complexité du secteur de l'eau. Les approches informelles de la société civile et des ONG, ainsi que le statut scientifique commun doivent également être connus, car ils peuvent appuyer et compléter les processus officiels. Pour relever les nouveaux défis mondiaux, il faut des politiques novatrices qui « font mieux avec moins » et permettent l'émergence de mécanismes de coordination, de participation et de consultation à tous les niveaux.

Certains de ces outils existent déjà (ils ont été mis au point par divers organismes tels que l'OCDE, l'UNESCO, le SIWI, Transparency International, WIN, ISO, etc.), mais ils doivent être mieux appliqués et utilisés par les pays. Certains doivent encore être développés et renforcés (jusqu'à Marseille 2012 et après). En plus des acteurs nationaux, les dirigeants et organismes mondiaux sont également des vecteurs solides pour favoriser une bonne gouvernance dans le secteur de l'eau.

L'eau mérite donc une attention particulière pour l'amélioration du cadre institutionnel. Les solutions pour une bonne gouvernance de l'eau exigent des mécanismes appropriés permettant la participation de toutes les parties prenantes, en particulier des femmes, des populations autochtones, des populations marginalisées et d'autres groupes vulnérables, par le biais de l'autonomisation et de régimes d'appropriation, de la promotion des processus

démocratiques et anti-corruption et de la reconnaissance du rôle particulier des autorités locales et régionales. Bien conscient de l'absence de réponse universelle à la « bonne gouvernance » dans le secteur de l'eau, ce groupe pilote a proposé des solutions concrètes, mesurables et réalisables pour créer les conditions de succès en termes de : (i) gouvernance publique et organismes efficaces ; (ii) gestion intégrée, et (iii) amélioration de l'intégrité et la transparence dans le secteur de l'eau. Ce rapport de synthèse préconise des politiques à l'échelle locale fondées sur l'intégration des spécificités territoriales. Il synthétise également les suggestions du groupe de travail pour :

- concevoir des outils de diagnostic permettant d'identifier les goulets d'étranglement institutionnels et d'adopter des réponses politiques pertinentes ;
- encourager la prise de décision intégrant des acteurs aux niveaux international, national, local, de bassin et de sous-bassins ;
- favoriser l'adoption de mécanismes pertinents pour le renforcement de capacité, la surveillance et l'évaluation ;
- améliorer la gestion intégrée des ressources hydriques sur la base de cadres nationaux spécifiques, mis en œuvre à différents niveaux hydrologiques, et intégrer une vision claire des utilisations, évolutions, quantité et qualité des ressources en eau ;
- promouvoir des instruments pertinents pour les diagnostics de sécurité de l'eau au regard des enjeux démographiques, environnementaux, géographiques et d'urbanisation ;
- soutenir la promotion de l'intégrité tout en situant les risques de corruption potentiels et partager les expériences nationales et locales pour lutter contre cette dernière ;
- promouvoir l'échange d'information et la sensibilisation du public dans le secteur de l'eau et la mise en œuvre de processus budgétaires transparents.

> Objectifs-cibles de bonne gouvernance CS1 et coordinateurs respectifs

DOMAINE	OBJECTIFS ET COORDINATEURS Coordination globale du groupe de bonne gouvernance : aziza.akhmouch@oecd.org
Gouvernance publique efficace (OCDE)	**Objectif-cible 1** : D'ici à 2015, 50 % des pays auront adopté des mécanismes de consultation, participation et coordination permettant aux parties prenantes aux niveaux local, régional, national et international de contribuer efficacement à la prise de décisions d'une manière cohérente, globale et intégrée. D'ici à 2021, il en sera ainsi pour 100 % des pays Contactez : delphine.clavreul@oecd.org , avec cc à Alexandre.BRAILOWSKY@suez-env.com et Joannie.LECLERC@suez-env.com
	Objectif-cible 2 : D'ici à 2015, 50 % des pays auront renforcé des cadres réglementaires et adopté des indicateurs de performance (prestation de services) pour surveiller et évaluer les politiques de l'eau, et tous les pays auront mis en place des processus de renforcement des capacités aux niveaux national et local pour favoriser la bonne gouvernance de la prestation des services. D'ici à 2018, il en sera ainsi pour tous les pays. Contactez : paroche@cg92.fr avec cc à solene.lefur@astee.org
Gestion intégrée des ressources en eau (OIEau)	**Objectif-cible 3** : D'ici à 2021, augmentation de 30 % du nombre de plans de gestion des bassins fluviaux (analyse de l'état initial et des principaux enjeux). Contactez : inbo@inbo-news.org avec cc à d.valensuela@oieau.fr
	Objectif-cible 4 : D'ici à 2015, augmentation du nombre de pays disposant de diagnostics sur la sécurité de l'eau et d'outils de gouvernance basés sur les cadres réglementaires et législatifs existants (aux niveaux local, national et international) et sur les mécanismes de gestion intégrée. Contactez : a.aureli@unesco.org avec cc à jl.martin-bordes@unesco.org and l.minelli@unesco.org
Intégrité et transparence (WIN)	**Objectif-cible 5** : D'ici à 2018, 30 pays se seront engagés à promouvoir l'intégrité dans le secteur de l'eau, à diagnostiquer/identifier les risques de corruption existants ou potentiels et à garantir que les politiques anti-corruption sont appliquées correctement et de manière efficace dans le secteur de l'eau. Contactez : amalmqvist@win-s.org et doleary@transparency.org avec cc à tbastemeijer@win-s.org
	Objectif-cible 6 : D'ici à 2018, 30 pays auront mis en place : des processus budgétaires de l'eau transparents, notamment des informations sur la planification d'investissements des infrastructures et leur mise en œuvre (les impacts financiers, techniques et socio-économiques), et des méthodes et outils destinés à améliorer la transparence et la responsabilisation dans le secteur de l'eau. Contactez : hakan.tropp@siwi.org avec cc à lotten.hubendick@siwi.org

3. PROGRÈS DES GOS : ENGAGEMENTS, SOLUTIONS ET PLANS D'ACTION DÉFINIS

Chaque coordinateur GOS a préparé un rapport de synthèse qui récapitule les antécédents, la logique, les objectifs, les solutions et les recommandations dans son domaine. Une session sera dédiée à chacun des objectifs pendant le Forum Mondial de l'Eau, afin de présenter les messages et engagements clés, discuter des études de cas sélectionnées et interagir avec le public pour approfondir le débat sur les engagements et les résultats.

3.1. Objectif-cible CS1.1

Objectif-Cible 1 : D'ici à 2015, 50 % des pays auront adopté des mécanismes de consultation, participation et coordination permettant aux parties prenantes aux niveaux local, régional, national et international de contribuer efficacement à la prise de décisions de manière cohérente, globale et intégrée. D'ici à 2021, il en sera ainsi pour 100 % des pays

Les étapes (voir le rapport de GOS 1 pour le plan d'action détaillé pour l'objectif) :

- D'ici à 2012, les 1 000 autorités locales qui devraient signer le consensus de l'eau d'Istanbul renforceront leur rôle en définissant le niveau de service, en choisissant des systèmes transparents de gestion en impliquant les parties prenantes et les citoyens et en organisant le contrôle des prestations de services.
- D'ici à 2015, 100 % d'entre eux auront mis en place et mis à jour de façon régulière une cartographie institutionnelle des rôles et des responsabilités dans le secteur de l'eau pour comprendre clairement qui fait quoi à différents niveaux de gouvernement et dans différentes zones d'eau.
- D'ici à 2018, implantation d'Associations des usagers de l'eau (Water Users Association) dans tous les pays.
- D'ici à 2021, tous les pays auront mis en place des mécanismes de participation institutionnalisés et informés permettant aux parties prenantes d'avoir une influence sur la prise de décision à tous les niveaux pertinents.

Solutions :

Les solutions qui seront présentées lors de la session GOS1 au Forum ont été sélectionnées en fonction de (I) leur **intérêt méthodologique** et (II) de leur **potentiel** de reproduction et de développement dans d'autres environnements géographiques et institutionnels. De plus, les orateurs retenus sont des représentants de **chaque région du monde** (Amériques, Asie, Afrique et Europe), ainsi que des **principales catégories d'intervenants** impliquées dans le secteur de l'eau (pouvoirs publics, entreprises privées, élus, ONG et société civile).

> Solutions retenues pour la session du FME :

1. **Réseau d'action pour l'eau** (Freshwater Action Network) : faire fonctionner la gouvernance pour les populations pauvres
Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Freshwater Action Network: Making governance work for the poor*

2. **Pays Bas : programme néerlandais Delta et Convention de gouvernance de l'eau (G**AW)
Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *The Netherlands: The Dutch Delta Programme and the Governance Agreement on Water*

3. **Australie : contrats d'alliance, gouvernance basée sur la co-gestion pour l'amélioration des performances. Le cas d'Adelaïde**
Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Australia: Alliance Contracting, governance based on co-management for an improved performance. The case of Adelaide*

4. **Togo : Le « Quadrilogue »,** processus de consultation légitime pour mettre en œuvre les services de base pour tous
Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Togo: The « Quadrilogue », a legitimate consultation process to implement basic service for all*

5. **Colombie : financement et tarifs pour les pauvres à Medellin**
Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Colombia: Pro-poor financing and tariffs in Medellin*

Autres solutions (la plupart sont disponibles en ligne)

1. **Lignes directrices de l'OCDE pour une gestion efficace de la gouvernance multi niveaux**. Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *OECD Guidelines for effective management of multilevel governance*

2. Suez Environment : **La boîte à outils pour l'engagement des intervenants**. Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Suez Environment: Stakeholder engagement toolkit*

3. **Projet « Les nouvelles idées sur l'eau »**, Suez-Lyonnaise des Eaux. Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *"New Ideas about Water" project*

4. **Système d'information euro-méditerranéen** sur le savoir-faire dans le secteur de l'eau

5. **AWARE – Combler l'écart entre la science et la politique** en impliquant des groupes de citoyens pour réaliser la gestion durable des écosystèmes aquatiques. Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *AWARE – Bringing the science-policy gap by involving citizen panels to achieve sustainable water ecosystems management*

6. **Portail des connaissances sur l'eau WISE-RTD** – Liens entre les politiques, les résultats et les outils de recherche

7. **Aquawiki : Publication et distribution d'un Guide électronique** étendu, simple, didactique et illustré dédié au renforcement des capacités et au libre accès des communautés ou des populations pauvres à l'eau et à l'assainissement

8. **CLUES : Community-led urban environmental sanitation planning** (Planification d'assainissement d'environnement par la communauté). Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *CLUES: Community-led urban environmental sanitation planning*

9. **L'effet papillon** : mobilisation de la société civile pour améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement pour tous. Lien vers la plateforme Solutions pour l'eau : *The Butterfly Effect: civil society mobilization to improve access to water and sanitation for all*

10. Inde : **Rendre les communautés rurales autonomes par le biais de l'eau et de l'assainissement** - programme MANTRA

11. Mexique : **Renforcement des actions collectives des citoyens et des institutions locales pour garantir l'accès à l'eau pour l'hydro-électricité dans les zones rurales** (Veracruz).Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Mexico: Strengthening citizen and local institutions' collective actions to guarantee access to water for hydro-electricity in rural areas*

12. Afrique du Sud : **Accord institutionnel efficace pour la gestion durable des ressources en eau.** Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *South Africa: Effective institutional arrangement for sustainable water resource management*

13. Honduras : **Stratégie de participation locale pour la règlementation des services d'eau et d'assainissement.** Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Honduras: Local participation strategy for water and sanitation services' regulation*

14. Tchad : **Vers une gouvernance de l'eau pour les usagers défavorisés.** Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Chad: Towards water governance for disadvantaged users*

15. États-Unis : **Une étude sur l'eau et les eaux usées d'une ville et d'un comté** : intégration de l'eau, de l'urbanisme et des parties prenantes en Arizona. Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *United States: a City/County Water and Wastewater Study: integrating water, urban planning and stakeholders in Arizona*

16. Corée **: Forum Mondial de l'Eau de Chuncheon**

17. Kenya : **Renforcement de la gouvernance de l'eau grâce à une approche axée sur les droits de l'homm**e (ADH)

18. Australie : **Planification régionale des ressources hydriques régionales** pour partager les ressources en eau précieuses entre utilisations concurrentes. Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Australia: Statutory regional water plans as a mean to share valuable water resources among competing uses*

19. Inde : **Communauté de l'eau et « Bourse de solutions ».** Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *India: the Water Community in Solution Exchange*

20. Pakistan : **Amélioration de l'AEA et promotion des pratiques d'hygiène ou des communautés rurales à travers le processus de communauté d'action (AEA & HP-PAC).** Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Pakistan: Improvement of WATSAN and promotion of hygiene practices or rural communities through community-action process*

21. Nicaragua : Mise en œuvre d'une **politique participative sur l'accès à l'eau potable concernant les zones les moins bien desservies.** Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Nicaragua: implementation of a participatory policy on access to drinking water focusing on least covered areas*

22. Haiti : **Assistance technique pour la mise en œuvre du projet d'approvisionnement en eau** dans 15 communautés rurales de la région de Grand'Anse. Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Haiti: Technical assistance for the implementation of the water supply project in 15 rural communities.*

23. Taiwan : **Adoption d'une « liste de contrôle d'impact écologique »** institutionnalisée pour garantir la participation du public. Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau *: Taiwan: Using institutionalized "ecological impact checklist" to ensure public participation*

24. Mexique : **Initiative citoyenne pour la surveillance de l'eau et l'assainissement** à Tuxta Gutierrez. Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Mexico: Citizen Initiative for monitoring water and sanitation in Tuxta Gutierrez*

25. Burkina Faso : **Amélioration des services locaux d'approvisionnement en eau grâce à une gestion locale légitime et compétente**. Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Burkina Faso: Improving local water supply services through legitimate and competent local management*

26. Haiti : **Délégation de gestion de l'eau dans 14 bidonvilles de Port-au-Prince.** Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Haiti: Water management delegation in 14 slums of Port-au-Prince*

27. Bangladesh : **Amélioration de la responsabilité du gouvernement et des prestataires de services de distribution et d'assainissement** de l'eau en faveur des populations pauvres, par l'engagement des gouvernements locaux et les CSO. Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Bangladesh: improving accountability of government and service providers in providing pro-poor WATSAN services through engaging local governments and CSOS*

28. Nigéria : **Apporter les services d'approvisionnement et d'assainissement de l'eau dans les milieux urbains défavorisés** (projet REACH)

29. Irak : **Gouvernance de l'eau en période de transition.** Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Iraq: Water Governance in Transitional Period*

30. Afrique **: Programme des « Stratégies Municipales Concertées ».** Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Africa: the Concerted Municipal Strategies program*

31. France : **Comités locaux de concertation entre consommateurs et professionnels de l'eau** à Marseille, Société des Eaux de Marseille. Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *France: Local committees for consultation between consumers and water professionals in Marseille*

32. Mexique : **The Women's Blue Agenda** (projet destiné à favoriser la participation des femmes dans la gestion intégrée de l'eau) . Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Mexico: The Women's Blue Agenda*

33. Maroc : **Gouvernance collaborative et partenariat multi-acteurs** : le cas de LYDEC (Lyonnaise des eaux de Casablanca) à Casablanca

34. Mexique : **Programme de l'eau 2030**. Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Mexico: 2030 Water Agenda*

Les engagements et recommandations de GOS 1

- Encourager une approche plus ouverte et inclusive de l'eau, en suscitant la participation du public
- Le diagnostic des lacunes de la gouvernance pluri-niveaux est un élément central pour l'identification des rôles et les responsabilités des interlocuteurs à tous les niveaux
- Les parties prenantes doivent être impliquées dans la politique et la gestion de l'eau en amont, afin d'assurer une mise en œuvre efficace en aval
- La coopération et la collaboration sont les clés permettant de combler les déficits de coordination et d'impliquer les parties prenantes à tous les niveaux

3.2. Objectif-cible CS1.2

Objectif-cible 2 : D'ici à 2015, 50 % des pays auront renforcé leurs cadres règlementaires et adopté des indicateurs de performance (prestation de services) pour surveiller et évaluer les politiques de l'eau, et tous les pays auront mis en place des processus de renforcement des capacités aux niveaux national et local pour favoriser la bonne gouvernance dans la prestation des services. D'ici à 2018, il en sera ainsi pour tous les pays.

Les étapes (voir le rapport de GOS 2 pour le plan d'action détaillé pour l'objectif) :

- D'ici à 2015, 50 % des pays auront mis en place les éléments clés d'une évaluation solide des performances et du cadre de surveillance, y compris l'identification des acteurs responsables à tous les niveaux de gouvernement;
- D'ici à 2018, les régulateurs et les autres autorités chargées de la mise en œuvre et de la conformité aux normes consacreront une partie de leurs ressources au développement et à la mise en œuvre des outils et des activités de surveillance adéquats ;
- D'ici à 2018 :
    - Les conditions pour une utilisation appropriée et raisonnable des indicateurs de performance seront mises en place, par exemple, un inventaire de l'état des actifs et des services.
    - La base de données et les informations relatives à l'infrastructure seront en place.
    - Un ensemble d'indicateurs clés de performance et leur méthodologie s'appuyant sur des normes et pratiques internationalement reconnues aura été adopté, les capacités et les ressources des autorités responsables seront ajustées aux responsabilités en matière de surveillance.
    - Le rôle des associations professionnelles pour promouvoir le développement et l'amélioration des indicateurs de performance par les opérateurs sera renforcé.

- La participation des parties prenantes concernées (entreprises et usagers) pour l'adoption et la mise en œuvre d'outils de surveillance (y compris les indicateurs de performance) sera favorisée.

Solutions :

Les solutions présentées dans ce rapport ont été transmises directement aux coordinateurs du GOS2 avant le 25 janvier 2012 (date de l'émission du rapport) et/ou placées sur la plate-forme de solutions du Forum avant cette même date. Nous nous sommes attachés à respecter l'équilibre géographique (bien qu'il y ait une légère prédominance d'études de cas françaises) et, en plus de solutions locales et nationales, le GOS a également essayé de recueillir des perspectives internationales diverses.

Solutions retenues pour la session du FME :

1. Nantes Métropole, France

2. Veolia Eau à Shanghai : la performance des services

3. Définition d'objectifs clairs en matière de PPP (partenariats public-privé) : le cas de SEEAL à Alger (Suez Environnement)
Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Setting clear objectives in PPPs: the case of SEEAL in Algiers (Suez Environnement)*

Autres solutions (la plupart sont disponibles en ligne)

1. Lignes directrices de l'OCDE pour la gestion efficace de la gouvernance multi-niveaux
   Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *OECD Guidelines for effective management of multilevel governance*
2. Autorité règlementaire des ressources en eau de Marashtra : étude de cas des mécanismes de régulation en Inde
   Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *Marashtra water resources regulatory authority: a case study of regulatory mechanism-in India*
3. Clarification des rôles et des responsabilités : cas de APA NOVA (Veolia Eau) à Bucarest
4. Normes de l'EPA (Environmental Protection Agency) pour règlementer la qualité et la pollution de l'eau aux États-Unis
5. Manuels de l'IWA sur les indicateurs de qualité
6. Programme IBNET de la Banque mondiale
7. Tableaux de bord de Vivaqua (BSC) regroupant 38 indicateurs de performance classés en 4 catégories
8. Système de suivi des performances d'ONEMA (SISPEA)
   Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : *ONEMA's performance monitoring system (SISPEA)*
9. Analyse comparative de la FNCCR sur les services publics de distribution d'eau potable
10. Partenariats entre les entreprises de distribution d'eau (WOP)
11. Surveillance et affectation des budgets : coût de l'eau
12. organismes français de l'eau et assistance financière
13. Autoévaluations stratégiques municipales (Mussa), Afrique du Sud

Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : Municipal Strategic Self Assessments (MuSSA), South Africa

14. Base de données informatique du Conseil général de l'Hérault (France)
    Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : General Council of the Herault (France) computer database
15. Indicateurs de performance RIOB et RAOB (Afrique)
    Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : INBO and ANBO (Africa) indicators of performance
16. La KfW a financé le programme d'évaluation de l'approvisionnement en eau en milieu rural
    Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : KfW funded Rural Water Supply Program Performance assessment
17. Système d'aide à la décision en temps réel, Afrique du Sud
    Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : Real Time Decision Support Systems, South Africa
18. Projet de l'Autorité Palestinienne sur l'eau en matière de règlementation et de mesure des performances
    Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : Palestinian Water Authority project on regulation and performance measurement
19. Évaluation EPA de l'amélioration du système général public national de l'eau, États-Unis
20. Rapport mensuel sur la performance des services du Conseil général des Hauts-de-Seine (France)
    Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : General Council of Hauts-de-Seine (France) monthly report on the performance of services
21. Étude comparative des services de Eau de Paris, France
22. Initiative de gestion efficace des services publics de l'EPA, États-Unis
23. Programme de développement des capacités de la loi sur l'eau potable (SDWA), EPA-États-Unis
24. WIKTI (Initiative de transfert des connaissances internationales sur l'eau), Suez Environnement
    Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : WIKTI (Water International Knowledge Transfer Initiative), Suez Environnement
25. Système d'aide à la décision INDIGAU
    Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : INDIGAU decision-support system
26. Système d'aide à la décision SIROCO
    Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : SIROCO decision-support system
27. Projet LORENET, Fondazzione Per L'Ambiente (Fondation pour l'environnement), Italie
28. Arab Water Academy (Académie arabe de l'eau)
    Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : Arab Water Academy

Les engagements et recommandations de GOS 2

- Identifier clairement le rôle des organismes et opérateurs responsables et généraliser la mise en place de contrats de service fixant des objectifs clairs et des ressources disponibles fournies par les organismes responsables
- Renforcer les capacités d'évaluation des performances à tous les niveaux
- Développer l'utilisation raisonnable des indicateurs de performance pour les autorités compétentes, les organismes responsables et tous les acteurs impliqués
- Améliorer le partage des connaissances et des compétences - Soutenir les démarches de formation
- Favoriser l'adoption du renforcement des capacités nécessaires et de mécanismes de surveillance (notamment des indicateurs de performance) en vue de renforcer et évaluer les politiques de l'eau

- Créer, mettre à jour et harmoniser les systèmes d'information et bases de données pour le partage de données sur l'eau à l'échelle du bassin et des frontières administratives (local, national et international)
- Identifier clairement le rôle des organismes et opérateurs du service public responsables et généraliser la mise en place de contrats de service fixant des objectifs clairs et des ressources disponibles fournis par les organes gestionnaires.
- Promouvoir les associations professionnelles aux niveaux mondial, régional et national pour encourager l'utilisation d'indicateurs de performance.
- Inciter les organismes et associations professionnels favorisant les partenariats entre opérateurs à inclure les indicateurs de performance dans le développement de ces partenariats
- Créer, mettre à jour et harmoniser les systèmes d'information et bases de données pour le partage de données sur l'eau à l'échelle des frontières administratives (locales, nationales et internationales).

L'ASTEE a désigné les mesures de performance, la règlementation et le renforcement des capacités dans le secteur de l'eau comme un ensemble d'objectifs clés pour toutes les autorités gestionnaires. Pour atteindre cet objectif, le GOS propose des outils de gouvernance permettant d'améliorer les performances des services. Un livre en préparation pour le 6ème Forum Mondial de l'Eau comprend une quarantaine d'articles écrits par les principaux acteurs et institutions dans le domaine de la performance. Ces documents reprennent en détail certaines des solutions du GOS-CS1-A2.

3.3. Objectif-cible CS1.3

Objectif-Cible 3 : *Augmentation de 30 % du nombre de plans de gestion des bassins hydrographiques d'ici à 2021.*

Les étapes et les questions à traiter par rapport à l'objectif (voir le rapport de GOS 3 pour obtenir un plan d'action défini détaillé) :

- Référence et état initial : Quel type d'outils utiliser ? (Système d'information, base de données) Comment faire pour traiter cette question avec un système de données limité ?
- Approche prévisionnelle : Quels sont les outils disponibles (outils de modélisation) et le type de prévision nécessaires ?
- Méthodologie pour l'élaboration : Quel est le type d'organisation à développer (comité de direction, groupes de travail thématiques, groupes de travail de sous-bassins) ? Soutien institutionnel ? Lien avec la stratégie de bassin, mécanismes de participation de la société civile, participation des intervenants, mécanismes d'approbation, validation, mécanismes de communication ? Lignes directrices existantes concernant le processus ?
- Comment combler l'écart (condition préalable au renforcement des capacités et l'expertise) entre la capacité de développement et la mise en œuvre du Plan de gestion du bassin hydrographique (PGDH) ?
- Surveillance, indicateurs de progrès : Outils existants et mécanismes à mettre en place ?

- Financement du processus d'élaboration de plans de gestion
- Financement des activités développées dans le plan.

Solutions :

La sélection des solutions qui seront présentées dans la session a été réalisée avec les critères suivants :

- qualité de la solution et adéquation au thème : Plan de gestion de bassin
- équilibre géographique
- reproductibilité de la situation dans un autre contexte
- talent de l'orateur potentiel
- organisation/organisme soutenant la solution

Solutions retenues pour la session du FME :

1. Développement d'un grand observatoire à grande échelle du bassin à utiliser dans le processus de planification

2. Exemple de développement de processus de planification de bassin en Turquie à partir d'expériences pilotes

3. Expérience de développement d'un plan de gestion dans le bassin hydrographique de Dong Nai

4. Instrument pour l'élaboration d'un plan de gestion de bassin tenant compte des questions environnementales

5. Expérience de planification dans le contexte de conflits transfrontaliers dans le bassin de la mer d'Aral

6. Expérience pilote pour le développement de la GIRE dans un plan de gestion de sous-bassin, tenant compte des orientations de l'Autorité du Bassin de la Volta

7. Plan de la GIRE fondé sur la participation dans le bassin d'Arghane, au Maroc

8. Établissement d'une planification et d'un consensus sur le bassin de Rio Doce / participation au développement

9. Expérience fondée sur la participation des parties prenantes en tant qu'instrument de développement du plan de gestion de bassin menée sur le bassin de Tweed, Écosse

10. Données, connaissances sur le développement et la gestion de PGDH

Autres solutions (la plupart sont disponibles en ligne)

1. Maroc, développement du plan directeur et de la GIRE dans le bassin d'Arghane - Province de Taroudant, Région de Souss Massa.
   Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : Morocco, development of Master Plan and IWRM in the basin of Arghane - Province of Taroudant, Souss Massa Region.
2. Pérou, planification systématique de la conservation, FME
3. Mali et Guinée, Développement du Plan INWRM dans le bassin du haut Niger (GIRENS).

4. Swaziland, Afrique du Sud et Mozambique, échange de connaissances entre deux bassins sur la façon de contribuer à une gestion transfrontalière efficace des bassins hydrographiques dans une perspective régionale.
5. Taiwan/Japon, expériences de la GIRE pour résoudre les problèmes d'inondation, Organisme des ressources en eau (Taiwan)
   Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : Taiwan / Japan, IWRM experiences to address flood issues, Water resources agency
6. Turquie, Plans d'action de protection des bassins hydrauliques développés dans 4 bassins en Turquie, selon l'approche DCE ;

Les engagements et recommandations de GOS 3

Un *pacte pour une meilleure gestion du bassin* (projet disponible sur le site du RIOB) qui aborde la question des plans de bassins hydrographiques devrait être signé au cours du Forum. Pour soutenir la gestion intégrée des ressources en eau au niveau du bassin, ce pacte est un appel aux gouvernements nationaux à élaborer, à travers des processus transparents et concertés, des plans de gestion et des plans directeurs de bassin, afin de définir les objectifs à atteindre à moyen et long terme dans le bassin versant.

Sachant que la directive européenne sur l'eau établit un cadre général pour l'élaboration de plans de gestion de bassin, d'autres engagements sont attendus au cours du forum pour identifier les pays et les bassins transfrontaliers nécessitant le développement d'un plan de gestion à long terme. La plate-forme des Solutions en ligne sera utilisée pour diffuser les « solutions » en matière plan de gestion de développement de bassin et ce, en fonction, du soutien de telles actions par les bailleurs de fonds.

3.4. Objectif-cible CS1.4

Objectif-Cible 4 : *D'ici à 2015, accroître le nombre de pays disposant d'outils de diagnostic sur la sécurité et la gouvernance de l'eau basés sur les cadres règlementaires et législatifs existants (aux niveaux local, national et international) et les mécanismes de gestion intégrée.*

Les étapes (voir le rapport de GOS 4 pour le plan d'action détaillé pour l'objectif) :

- *Étape 1 :* Évaluation de la situation actuelle, examen des outils de gouvernance et meilleures pratiques existants fondés sur les règlements/Lois et principes de la GIRE (Août 2011 – Décembre 2011)
- concevoir et valider l'objectif et le plan d'action ;
- présenter l'objectif aux contributeurs potentiels intéressés ;
- rencontrer les membres du GOS pour débattre de nouvelles mesures ;
- préparer une liste d'événements internationaux où les meilleurs messages de sensibilisation et recommandations pourront être délivrés pour améliorer les outils de gouvernance de l'eau par le développement, grâce à l'adoption et la mise en œuvre de règlements et législations et des principes de la GIRE ;
- recueillir des études de cas mettant en scène les meilleurs exemples ;
- débattre et préparer une liste des avantages qui découlent d'une bonne gouvernance de l'eau.

- *Étape* 2 (en deux parties) 2012-2013
- identifier les pays qui exigent une plus grande coopération et sont prêts à mettre en œuvre des outils de bonne gouvernance ;
- identifier les lacunes et les blocages à travers une série de consultations régionales ;
- présenter les résultats du travail accompli jusqu'à présent et recueillir les suggestions et des propositions ;
- s'assurer de l'intérêt des organismes de l'eau susceptibles d'être mobilisées dans divers pays pour l'étude des mécanismes d'amélioration de leur gouvernance de l'eau conformément aux règlements, lois et principes de la GIRE ;
- démarrer une campagne de sensibilisation et d'information pour fournir aux pays et aux décideurs une vue d'ensemble la plus précise possible des mécanismes vertueux et des meilleures pratiques afin de les motiver et de leur permettre de prendre une décision sur les outils à adopter en connaissance de cause ;
- faciliter le processus de partage des connaissances et d'apprentissage social entre les organismes de l'eau de pays dotés d'outils de gouvernance de l'eau basés sur les règlements, lois et la GIRE avec des pays qui souhaitent améliorer leur gouvernance de l'eau ;
- canaliser les résultats des discussions tenues lors du Forum Mondial de l'Eau ;
- recueillir les contributions sur la meilleure façon de tenir compte des différences régionales dans l'analyse des systèmes de gouvernance, et
- grâce à des consultations régionales, recueillir des informations auprès du secteur privé sur la façon d'améliorer l'interaction entre le public et le privé et sur la façon de réunir des efforts permettant d'atteindre une bonne gouvernance de l'eau.

- *Étape* 3 : D'ici 2015, un nombre significatif de pays reçu des informations sur les outils efficaces de bonne gouvernance et les décideurs seront en mesure de prendre « des décisions éclairées ». Un certain nombre de pays concernés auront également mis en place des mécanismes prévoyant l'utilisation de ces outils (2013-2015)
- diffuser largement les résultats des travaux effectués, et
- continuer à communiquer vers les pays et les décideurs pour leur fournir les informations nécessaires sur les meilleurs outils de gestion durable de l'eau (en fonction de chaque contexte spécifique).

Solutions :

La méthode envisagée par le GOS pour la sélection des solutions présentées et discutées lors de la session de l'objectif-cible 4 a abouti à l'identification de huit solutions de premier plan qui répondent aux critères généraux de représentation géographique, d'originalité des solutions et de succès de leur mise en œuvre (le cas échéant), parmi d'autres facteurs.

Solutions retenues pour la session du FME :

1. « Banque de l'eau » dans les régions sur le temps (RÉGIONAL), Université de l'Arizona, États-Unis

2. Approche de gestion intégrée des ressources dans la politique nationale de l'eau israélienne (NATIONAL), Autorité gouvernementale de l'eau et des eaux usées, Israël

3. Amélioration de la capacité de gouvernance nationale et transfrontalière de l'eau (MONDIAL), UICN

4. Associativité pour des réalisations dans la GIRE dans le bassin du Rio Naranjo (LOCAL), le GWP

5. ISARM (Gestion des aquifères transfrontaliers) : faciliter les processus régionaux en matière de gestion conjointe des ressources aquifères partagées (RÉGIONAL), IGRAC

6. Cadre d'action mondial pour la gouvernance des nappes souterraines (MONDIALE), Groundwater

7. Projet de Gouvernance (FAO - GEF EA - UNESCO-PHI - IAH - BM)

8. Système aquifère Guarani (SAG) : des connaissances scientifique à la bonne gouvernance, Association internationale des hydrogéologues, Brésil

9. USGS (United States Geological Survey - Institut d'études géologiques des États-Unis)

Autres solutions (la plupart sont disponibles en ligne)

1. Highland Water Forum : dialogue multi-intervenants pour la gestion durable des nappes souterraines (NATIONAL)
2. Prise en compte des nappes souterraines au niveau des pays (NATIONAL), Lucia De Stefano, Espagne
3. Dialogues politiques et communautés de pratique (RÉGIONAL), Robert G. Varady, Arizona
4. Approche de gestion intégrée des ressources en eau dans la politique nationale israélienne de l'eau (NATIONALE)
5. Plan de gestion intégrée du bassin versant de l'Arghane. Province de Taroudant, Maroc (LOCAL)
   Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : Morocco, development of Master Plan and IWRM in the basin of Arghane - Province of Taroudant, Souss Massa Region.
6. Faciliter le dialogue entre les parties prenantes : Comité Interbasin Compact du Colorado, États-Unis (LOCAL)
7. Participation du public dans la gestion de l'eau au niveau du bassin hydrographique en France (LOCAL)
   Lien vers la plate-forme Solutions pour l'eau : France, public participation in water management at basin level
8. Combler les écarts - la gouvernance globale et la gouvernance locale de l'eau (LOCALE), Norvège
9. Promouvoir la préservation des bassins versants par l'engagement communautaire : le cas de la communauté de micro-La Poza (NATIONAL), Le Salvador
10. Projet Irritila, Paiement des services environnementaux par engagement dans l'action (LOCAL), Mexique
11. Gestion globale et mixte de l'eau sur le bassin versant du Lez (LOCAL), France
12. Initiatives de gestion du bassin hydrographique soutenues pour rivière Goascorán (RÉGIONAL), UICN
13. Eau partagée pour tous (LOCAL), Mexique
14. Législation sur la participation collective dans la planification de l'eau : conseils de bassin et organes subsidiaires, et renforcement des comités techniques des nappes souterraines (COTAS) (NATIONAL), Mexique
15. Étude de cas d'expériences municipales en matière de gestion intégrée des ressources en eau : Municipalité de Puerto Cortes, Honduras (LOCALE)
16. Costa Rica : Utilisation adaptée et respectueuse de l'environnement de l'eau (LOCAL), Global Water Partnership

17. Création d'un groupe de gestion bi-nationale pour la préservation de l'environnement de la rivière Goascorán (RÉGIONAL)
18. Système national de gestion des ressources hydriques au Ceará (LOCAL)
19. Interface de gestion entre les régulateurs et les prestataires de services grâce à l'amélioration des indicateurs de performance (LOCAL)
20. Gouvernance et participation du public à l'organisation du bassin de la rivière de l'Ebre, Espagne (LOCAL)
21. Capital social pour la gestion intégrée de l'eau dans le bassin hydrique du Chili, Pérou (LOCAL)
22. Stratégie Nationale de l'Eau, Meilleure gouvernance, Unité de Gestion de Projet, France
23. Système intégré de lutte contre la sécheresse et analyse de la qualité des eaux intérieures par télédétection (RÉGIONAL), Espagne
24. Systématisation des expériences municipales de la GIRE (LOCALE), Fabiola Tábora Merlo, GWP
25. Bonne gouvernance des nappes souterraines avec un concentration particulière au niveau du choix collectif, Elena López-Gunn, Marta Rica
26. Rôle de la participation communautaire et des partenariats dans la mise en œuvre réussie d'un système de réutilisation de l'eau
27. Impôt pour la gestion des ressources naturelles Levy
28. Semaine internationale de l'eau de Singapour
29. L'apprentissage horizontal permet aux gouvernements locaux d'entrer en contact pour identifier, partager et reproduire les bonnes pratiques de leurs pairs.
30. Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) par le biais d'un processus évolutif intégré uniquement (NATIONAL)
31. Approche basée sur l'autonomisation de la communauté pour assurer la réactivité et la responsabilisation des organismes gouvernementaux dans la mise en œuvre des engagements en matière d'eau et d'assainissement pour les communautés marginalisées en Inde
32. Expériences innovantes de la recherche-action dans le bassin de la Garonne pour anticiper les changements mondiaux et prévenir les écarts entre les besoins et les approvisionnements, Agence de l'eau Adour-Garonne

Les engagements et recommandations de GOS 4

Une surveillance plus étroite et plus fréquente des politiques sera nécessaire pour faire face au rythme rapide des changements globaux, et la législation et la réglementation devront éventuellement être un peu plus souple pour faire face aux incertitudes. Le groupe de travail poursuivra ses efforts en ce sens après Marseille.

3.5. Objectif-cible CS1.5

Objectif-Cible 5 : *D'ici à 2018, 30 pays se seront engagés à promouvoir l'intégrité dans le secteur de l'eau, à diagnostiquer/identifier les risques de corruption existants ou potentiels et à garantir que les politiques anti-corruption sont appliquées de manière efficace.*

Les étapes (voir le rapport de GOS 5 pour le plan d'action détaillé pour l'objectif) :

- Juillet 2011 : Premières discussions avec les partenaires de l'objectif 5 et identification de situations dans des régions et des pays
- Octobre 2011 : Identification d'autres thèmes et objectifs
- Jusqu'au 6e FME : Identifier les outils et les bonnes pratiques pour l'évaluation/la cartographie du secteur de l'eau
- Mai 2011 à février 2011 : Étudier et développer une plate-forme d'outils en ligne
- Jusqu'au 7e FME : Approbation formelle du gouvernement et des autres parties prenantes pour adopter l'objectif-Cible 5 grâce un effort concerté et à des programmes spécifiques de 2012 à 2015 et au-delà
- Août 2011 : Réunion sur les outils de l'intégrité de l'eau et la formation d'une alliance d'apprentissage lors de la Semaine mondiale de l'eau de Stockholm
- Septembre 2011 à janvier 2012 : Identifier les situations des pays, les ensembles d'outils et les bonnes pratiques
- 2011-2012: Dialogue sur l'analyse de l'intégrité de l'eau avec les parties prenantes concernées au Sénégal, au Kenya et dans les pays d'Afrique de l'Est
- Dans les sessions FME : plaidoyer, partage des connaissances et le réseau ; développement et adoption des pays sur la base d'initiatives régionales d'intégrité dans le secteur de l'eau lié au cadre des programmes et à la réussite ou au suivi des indicateurs
- Octobre 2012 : Dialogue avec les parties prenantes et identification des cas lors du Forum Mondial de l'Eau (WSSCC) à Bombay

Solutions :

GOS 5 et GOS 6 auront une session commune consacrée à leurs sujets au cours du FME. Par conséquent, les deux groupes de travail ont choisi les mêmes solutions à présenter.

Critères de sélection des études de cas présentées à Marseille :

- Cas montrant de façon concrète la façon dont l'outil a été mis en œuvre et reflétant son efficacité
- Grande qualité des cas et de la présentation
- Un intérêt particulier pour les pays pauvres et en développement
- Diversité géographique et thématique
- Pertinence par rapport aux objectifs 5 et 6
- Équilibre et lien entre les deux objectifs
- Possibilité de suivi/Perspectives à long terme

Solutions retenues pour la session du FME :

1. Étude nationale de l'intégrité dans le secteur de l'eau, Kenya (Transparency international)

2. Fiches d'appréciation citoyenne

3. Kenya : Groupes d'action pour l'eau

4. Transparence dans la gestion de l'eau en Espagne : Forces et faiblesses

Autres solutions (la plupart sont disponibles en ligne)

1. Ouganda : Localisation des risques/opportunités
2. Enquête sur la corruption de Transparency en Inde
3. Mise en œuvre de la transparence et l'intégrité dans la prestation des services en Afrique (TISDA) au Ghana
4. Mise en œuvre d'un pacte d'intégrité au Mexique dans le cadre des projets El Cajon et La Yesca
5. Vente éthique de tuyaux en Colombie
6. Analyse d'intégrité de l'eau annotée (SADIE)
7. Techniques d'enquête pour mesurer et expliquer la corruption
8. Guide de l'utilisateur pour la mesure de la corruption
9. Étude sur l'intégrité dans le secteur de l'eau
10. Kit Anti-Corruption de l'ONU (2002)
11. Fabricants de tuyaux de canalisations colombiens : Fonctionnement et efficacité d'un comité d'éthique bénévole

Les engagements et recommandations de GOS 5

- Outils actuels disponibles durant le FME
- Créer une alliance d'apprentissage sur les outils existants
- Organiser la formation des animateurs à des outils spécifiques pour reproduire et élargir l'action potentielle
- Organiser le dialogue des parties prenantes pour susciter la prise de conscience
- Collaborer avec les ministères en charge de l'eau et de l'assainissement
- Organiser des études de diagnostic ou d'évaluation de certains pays qui feront office d'exemples
- Créer un système de référence géo-cartographié pour situer et assurer le suivi des études sur l'intégrité dans le secteur de l'eau à travers le monde
- (Continuer à) Développer les études de cas
- Diffuser les informations (lien vers l'objectif-cible 6)
- Mise en place d'un cadre de surveillance
- Refaire l'analyse/l'évaluation/les recherches

Les processus de résolution de problème doivent être conçus par des hauts fonctionnaires gouvernementaux et d'autres intervenants de haut niveau afin que les constatations et les conclusions des études de diagnostic ou d'analyse de l'intégrité dans le secteur de l'eau puissent être validées, et les solutions d'amélioration des performances du secteur, de bonne gouvernance et d'intégrité approuvées au niveau politique et dans les hautes sphères décisionnelles.

3.6. Objectif-cible CS1.6

Objectif-Cible 6 : *D'ici à 2018, 30 pays auront mis en place : des processus budgétaires de l'eau transparents, notamment avec des informations sur la planification d' investissements des infrastructures en eau et leur mise en œuvre (les impacts financiers, techniques et socio-économiques), ainsi que des méthodes et des outils destinés à améliorer la transparence et la responsabilisation dans le secteur de l'eau.*

Les étapes (voir le rapport de GOS 5 pour connaître le plan d'action détaillé pour l'objectif) octobre 2011 à mars 2012 :

- établir des liens avec d'autres coordinateurs concernés, afin de mieux définir les mécanismes et directives pour le développement de contenus et d'assurance qualité spécifiques ;
- identifier les outils et les bonnes pratiques en matière d'information du public sur la planification des investissements et la mise en œuvre d'infrastructures pour l'eau ;
- identifier des cas de pays et de bonnes pratiques illustrant la transparence budgétaire et les processus de EAH, au niveau national, régional et local ;
- identifier les bonnes pratiques des plates-formes de consommateurs et de communautés pour s'engager dans des actions de plaidoyer, notamment au sujet des investissements dans l'eau et l'assainissement ;
- promouvoir des mécanismes orientés donateurs pour améliorer la transparence et la fourniture d'informations sur l'aide EAH ;
- accroître la sensibilisation aux questions soulevées par l'objectif-cible 6 et obtenir l'engagement de la part des parties prenantes à mettre en œuvre l'objectif après le FME ;
- Chefs de file, champions de la cause et membres fondateurs de la plate-forme thématique désignés ;

Solutions :

GOS 5 et GOS 6 auront une session commune consacrée à leurs sujets au cours du FME. Par conséquent, les deux groupes de travail ont choisi les mêmes solutions présentées (*voir encadré ci-dessus*).

Autres solutions (la plupart sont disponibles en ligne)

1. Kenya : Initiative d'ouverture des données en Afrique sub-saharienne
2. Cartographie des points d'eau et analyse de l'espace politique - approche méthodologique combinée pour améliorer l'intégrité dans le secteur de l'eau en Tanzanie
3. Ouganda : Raccordement de pompes hydrauliques manuelles mécaniques pour une meilleure prestation de services
4. Ouganda : Action citoyenne pour des services WATSAN responsables dans les bidonvilles de Kawempe, ville de Kampala
5. Indonésie : Lutter contre la corruption à la base par le biais du Projet de développement Kecamatan
6. Bolivie : le service public de l'eau répond à l'implication des citoyens
7. Afghanistan : Présentation de la transparence et la responsabilité de la surveillance de la répartition équitable de l'eau d'irrigation
8. WASHwatch.org – plate-forme de surveillance des engagements gouvernementaux dans le secteur EAH
9. Manuel de formation à l'intégrité dans le secteur de l'eau
10. Centre d'assistance juridique et de plaidoyer de Transparency International
11. Pactes d'intégrité
12. Analyse de l'espace politique
13. Fiches d'appréciation citoyenne

Les engagements et recommandations de GOS 6

- Utiliser la plate-forme du FME pour identifier des mécanismes de surveillance pour l'objectif-cible 6 ;
- Outils et mécanismes actuels disponibles pour l'information du public concernant le secteur EAH.
- Créer une alliance d'apprentissage sur les outils et les mécanismes existants
- Organiser la formation des animateurs à des outils spécifiques pour reproduire et élargir l'action potentielle
- Organiser des dialogues entre les intervenants et les gouvernements, les donateurs et le secteur privé pour une sensibilisation au sujet des informations concernant la planification et l'investissement des infrastructures de l'eau ;
- Collaborer avec les ministères en charge de l'eau et l'assainissement, les ministères des finances, ainsi qu'avec les donateurs pertinents en matière de transparence budgétaire EAH ;
- Organiser des évaluations/études de cas dans certains pays et les utiliser comme exemple (par exemple, sur la transparence budgétaire et le partage des informations sur la planification et la mise en œuvre des infrastructures de l'eau) ;
- Diffuser les informations (lien vers l'objectif-cible 5)
- Mise en place d'un cadre de surveillance.

4. APERÇU DES LIMITES DE CETTE APPROCHE ET DES DOMAINES À APPROFONDIR

Sur le fond :

Des domaines clés de la gouvernance ont été examinés au cours du processus préparatoire du FME et doivent être actualisés et développés davantage après le forum de Marseille, comme :

- une des étapes préliminaires consistait à examiner les précédents débats du FME sur la gouvernance, afin de ne pas réitérer des éléments précédemment énoncés et de prendre comme point de départ des diagnostics existants et déjà partagés. cette étape peut ensuite constituer la plate-forme permettant de passer à l'action concrète et bénéficier de l'évaluation des initiatives déjà lancées ;

- chaque objectif est coordonné par un organisme leader compétent, crédible et disposant d'une expertise prépondérante dans le domaine concerné ;

- un inventaire contenant 88 outils, lignes directrices et initiatives sur la gouvernance de l'eau est disponible en annexe

Du point de vue du processus :

Le processus de conception des objectifs et la mobilisation des parties prenantes concernées autour d'eux s'est avéré une réussite pour de nombreuses raisons :

- chaque projet de rapport des GOS a été conçu avec une communauté de parties prenantes (20 à 30 personnes au minimum) originaire d'une large gamme de contextes institutionnels et géographiques et a été distribué à ce dernier.Au total, environ 300 personnes ont contribué aux six GOC différents ;

- Les différentes études de cas et solutions (existantes ou innovantes) recueillies ont été examinées en fonction de 7 critères prévus par le Secrétariat du FME ; en tout, 142 solutions ont été rassemblées et 51 sont disponibles en ligne ;

- Tous les GOS ont organisé des événements parallèles pour rassembler des intervenants et des collaborateurs et débattre des messages clés et recommandations concernant l'objectif.

5. RECOMMANDATIONS POUR LE SUIVI APRÈS 2012

Pour favoriser la bonne gouvernance dans le secteur de l'eau, le groupe-pilote CS1 recommande de :

1. Développer des **outils de diagnostic d'alerte précoce** pour identifier les questions clés de la gouvernance à travers les acteurs *publics* et *privés* intervenant dans la prestation de services liés à l'eau, notamment dans l'investissement et le traitement des eaux usées, et la gestion des ressources hydriques ; les défis de la gouvernance doivent dans un premier temps être identifiés, avant que des mesures soient prises pour mettre en place de nouveaux modèles là où ils sont nécessaires.

2. Adopter des **mécanismes de participation, de consultation et de coordination** permettant aux parties prenantes des (sous-)bassins hydrauliques et aquifères, aux niveaux local, régional, national et international de contribuer efficacement à la prise de décisions de manière cohérente, globale et intégrée, notamment concernant la gestion des nappes souterraines.

3. **Clarifier et renforcer le cadre institutionnel** qui sous-tend la gouvernance de l'eau à tous les niveaux, et notamment dans ses aspects réglementaires.

4. **Allouer des ressources humaines et financières** en accord avec les responsabilités des autorités publiques.

5. Prendre en compte le **lien gouvernance-financement** pour concevoir des programmes d'investissement réalistes et favoriser le recouvrement durable des coûts dans le secteur de l'eau.

6. **Améliorer la GIRE en fonction des cadres nationaux** mis en œuvre à différents niveaux hydrologiques, avec une vision claire de l'utilisation des ressources en eau, de leurs évolutions, de leur quantité et de la qualité.

7. Adopter le **principe de la gestion des bassins hydrographiques** en tant que norme appropriée pour la gestion des ressources en eau, encourager l'adoption de plans de gestion des bassins et favoriser systématiquement les **diagnostics de sécurité de l'eau** afin de mieux faire face aux défis géographiques et démographiques de l'urbanisation.

8. **Favoriser** l'adoption de mécanismes adéquats pour le **renforcement des capacités** et le suivi(notamment les indicateurs de performances) afin de renforcer et évaluer les politiques de l'eau ; le E-gouvernement pourrait être présenté comme un mécanisme intéressant à cet égard.

9. Promouvoir la **mise en œuvre des principes convenus au niveau international** contenant des dispositions sur la gouvernance de l'eau, et notamment : Conventions des Nations Unies (c.-à-d. convention CEE-ONU d'Helsinki, CNUCD, CCNUCC, etc.), instruments régionaux comme la Directive-cadre européenne sur l'eau et la règlementation de la SADC sur l'eau et autres instruments mondiaux non contraignants tels que la Déclaration de Rio de 1992, ou la résolution de l'AGNU sur la « loi sur les aquifères transfrontaliers », etc.

10. Créer, actualiser et harmoniser les **systèmes d'information** et les **bases de données relatifs à l'eau** pour le partage de données sur l'eau au travers des limites hydrographiques et administratives (locale, national et internationale).

11. Créer des **partenariats à tous les niveaux et entre eux**, et communiquer avec les professionnels des médias afin de créer une prise de conscience des dommages de la corruption dans le secteur de l'eau.

12. **Répertorier** les **risques** potentiels **de corruption**, rendre publics les budgets liés à l'eau et fournir au public les informations sur les projets de plans d'infrastructure et d'investissement pour l'eau.

13. **Renforcer l'intégrité, la transparence** et la **responsabilisation** dans le cadre des réformes liées à l'eau en cours dans les pays, et continuer à répondre spécifiquement aux problèmes combinés avec une perspective alliant anti-corruption, droits de l'homme et équité.

14. **Encourager les principes d'efficacité de l'aide** mis en œuvre en accord avec l'obligation internationale de coopérer en vue d'obtenir le respect des droits de l'homme et de répondre à la nécessité **de renforcer les politiques menées par les pays en matière de gouvernance de l'eau** pour satisfaire le droit de l'homme à l'accès à l'eau et à l'assainissement

15. Favoriser la conception et la mise en œuvre de **mécanismes de gouvernance de l'eau adaptés au contexte d'environnements territoriaux spécifiques**, en particulier les zones urbaines denses et les régions isolées ou rurales.

6. CONCLUSION ET ENGAGEMENTS

Le 6ème Forum Mondial de l'Eau doit également aller au-delà d'une simple suite de solutions existantes et innovantes. Les solutions techniques, financières et institutionnelles sont souvent bien connues, mais leur mise en œuvre demeure problématique. La première tâche du Groupe pilote « bonne gouvernance » a consisté à faire le point sur les messages clés de la gouvernance issus de forums précédents ainsi que des outils, plates-formes et initiatives existants. De Marrakech (1997) à Istanbul (2009), cette « mémoire institutionnelle » a joué un rôle crucial dans la formulation de solutions en accord avec des objectifs politiques concrets. Les six groupes objectif-cible CS1 ont recueilli 100 solutions pour la bonne gouvernance de l'eau, toutes disponibles sur la plate-forme interactive des *Solutions pour l'eau*.

Il est à présent important de passer concrètement à un réel changement dans le secteur de l'eau. L'accent doit être mis non seulement sur les solutions, mais aussi sur leur mise en œuvre réelle « sur le terrain ». Pensant déjà au lendemain du 6ème Forum Mondial de l'Eau, le groupe-pilote étudie actuellement des moyens d'évaluer la qualité des résultats d'outils de gouvernance établie. Ci-dessous sont identifiées les prochaines étapes logiques et pragmatiques pour maintenir les messages clés de la bonne gouvernance de l'eau réalistes. Ces étapes de la mise en œuvre de solutions de bonne gouvernance seront débattues durant la session de synthèse finale de Marseille.

- **Soutenir les gouvernements dans le diagnostic des problèmes de gouvernance**, notamment les problèmes de l'irrigation et du drainage, et de secteurs connexes à l'eau (par exemple l'hydroélectricité), et l'utilisation des cadres méthodologiques existants et innovants ;

- **Améliorer les dialogues sur les politiques de l'eau, y compris des projets pilotes de gouvernance de l'eau,** fournir des conseils personnalisés mettre en place les réformes des politiques de l'eau ;

- **Mobiliser les parties prenantes et le leadership politique** pour la mise en œuvre des objectifs de bonne gouvernance du FME, afin de faciliter le passage de mesures isolées à des stratégies de gouvernance coordonnées. La mise en place d'un **réseau de dirigeants de la gouvernance de l'eau**, sous la responsabilité de l'OCDE, va jouer ce rôle et assurer le suivi de la mise en œuvre des objectifs.

- **Mettre en place un cadre pragmatique pour l'élaboration de plans de gestion des bassins hydriques** pour soutenir et appliquer les principes de la GIRE et des plans d'action pour le contrôle des utilisations excessives des ressources en eau, et réduire la pollution avec les dispositions de gouvernance correspondantes. Ce sera possible grâce à la mise en œuvre du *Pacte pour une meilleure gestion des bassins hydriques.* Ce pacte (disponible sur le site du RIOB), devrait être signé le vendredi 16 mars, et aborde la question des plans de gestion des bassins hydrographiques (objectif-cible 3) tout en appelant les gouvernements nationaux à soutenir le processus de gestion intégrée des ressources en eau basé sur les bassins de chaque pays et région, et à élaborer, grâce à un processus transparent et concerté, des plans directeurs de

bassins hydriques, afin de définir les objectifs à atteindre à moyen et long terme au sein du bassin.

Pour l'avenir, le Groupe pilote CS1 attend des engagements forts de la part des décideurs et des partenaires institutionnels pour réaffirmer la gouvernance de l'eau comme une priorité et s'assurer que le 7ème Forum Mondial de l'Eau en Corée sera le Forum de « la mise en œuvre » des engagements pris à Marseille.

ENGAGEMENTS DE L'OCDE

La création d'un réseau de leaders de la gouvernance de l'eau sous la direction de l'OCDE pour assurer de la mise en œuvre des plans d'action définis

Le 26 octobre 2011, l'OCDE a organisé, dans le cadre des travaux préparatoires du FME, une réunion sur le thème « *Amélioration de la gouvernance de l'eau : vers un réseau de leaders* ». La réunion a rassemblé environ 50 participants issus de milieux institutionnels divers : des décideurs politiques de haut niveau (par exemple, un ancien ministre de l'Environnement), des délégués d'administrations nationales (par exemple, des ministères de l'environnement/de l'agriculture/des travaux publics, etc.), des directeurs d'organismes de l'environnement (par exemple Royaume-Uni), des municipalités (par exemple, Paris), des régions (par exemple, PACA-France) et de leurs réseaux (ORU-FOGAR), des autorités des bassins fluviaux et de leurs organisations (par exemple l'Association néerlandaise des autorités régionales de l'eau), des Fédérations d'opérateurs publics et privés (par exemple Aqua Publica Europa, EUREAU), des agences nationales/organismes de réglementation de l'eau (par exemple, ANA-Brésil, CONAGUA-Mexique), des ONG (par exemple Action contre la Faim), des opérateurs publics (par exemple, Aguas de Portugal), des multinationales (par exemple Suez, Veolia), des institutions financières internationales (comme la BEI), des partenaires institutionnels de l'eau (UNESCO, l'OIEau, WIN, SIWI , IWA-ASTEE), des associations de ressources en eau (APRH-Portugal), des universitaires, des groupes de réflexion et des experts du secteur de l'eau. Les pays représentés autour de la table : Belgique, Brésil, France, Allemagne, Liban, Luxembourg, Mexique, Maroc, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Portugal, Suède, Zimbabwe et Royaume-Uni (Angleterre & Pays de Galles).

De multiples institutions et délégués ont envoyé des signaux forts quant à leur volonté d'aller plus loin et au-delà de Marseille pour favoriser une bonne gouvernance de l'eau. Ce solide réseau de leaders de la gouvernance sera essentiel pour s'assurer que le forum de Marseille, orienté vers les solutions sera suivi de mesures concrètes. En stimulant des débats fructueux et pertinents, le réseau permettra de transformer les débats en l'action, créant dialogue permanent permettant de partager les pratiques et d'apprendre des réussites comme des échecs. Il jouera un rôle déterminant dans la conception de la feuille de route de Marseille et continuera d'être essentiel par la suite. Cette communauté d'acteurs ayant un rôle de premier plan dans l'amélioration de la gestion de l'eau présente non seulement des capacités de « réflexion », mais également des facultés de « réalisation » pour soutenir, par exemple, la mise en œuvre d'objectifs de gouvernance convenus.

Des considérations importantes ont été soulignées pour renforcer la durabilité du réseau de leaders de la gouvernance de l'eau et l'adapter pour le rendre utile pour les décideurs :

- chaque groupe de solutions objectifs doit être d'accord quant au type d'engagement qui peut être pris pour et au-delà de Marseille et la possibilité pour chaque organisme de les approuver et de soutenir la mise en œuvre des objectifs par la suite ;
- les priorités peuvent être établies à travers des objectifs de gouvernance, ainsi que l'agencement des actions ou des zones géographiques et de la mobilisation des

intervenants dans le processus de mise en œuvre ;

- le réseau est structuré et géré sous l'égide de l'OCDE, avec des manifestations régulières, des réunions, des discussions (en ligne et en direct), avec la participation possible d'autres groupes objectifs-cibles ou de groupes-pilote liés à la gouvernance ;des réseaux similaires peuvent également être utiles pour d'autres priorités d'action dans les commissions thématiques, régionales, politiques et locales, et servir à utiliser toute l'expertise disponible ; et le réseau doit inclure des représentants de différentes zones géographiques, en particulier les pays d'Asie, d'Amérique et d'Afrique.

7. RÉSULTATS ET MESSAGES CLÉS DE GOUVERNANCE DES PRÉCÉDENTS FORUMS MONDIAUX DE L'EAU.

La gouvernance a toujours été l'une des questions centrales des précédents forums mondiaux de l'eau, qui traitaient tous de la difficulté d'équilibrer les exigences de l'homme en matière de gestion des services des ressources en eau, et la production alimentaire, l'énergie et l'environnement. Les participants aux cinq forums ont exprimé la nécessité d'une gouvernance efficace, d'une amélioration des capacités, de financements suffisants et d'une nouvelle culture de l'eau qui consiste à partager les responsabilités et à coopérer entre tous les niveaux de gouvernance. Mais en dépit de ce large consensus, ces événements ont identifié des lacunes et des déficits.

À Kyoto, bien que la GIRE ait été un principe souvent cité, peu de séances ont adopté la vision d'ensemble qu'exige une approche de type GIRE. En conséquence, l'absence d'interaction entre certains thèmes (par exemple agriculture et nature) ont contribué à montrer qu'il restait beaucoup à faire avant que les différents secteurs proclamant la nécessité de la GIRE puissent vraiment collaborer sur les questions de l'eau. En outre, la session de la « mise en œuvre de la GIRE » a souligné l'importance et la difficulté de la mise en place de la décentralisation et de la participation des parties prenantes dans la gestion de l'eau. Les participants à la session ont également souligné la difficulté, et parfois la controverse que suscitait le fait de parvenir à un consensus sur la façon de mobiliser les parties prenantes et ont décrit les processus de prise de décision comme étant les plus ardus, et exigeant du temps et des compétences spécifiques.

Des disparités géographiques ont également été observées dans les processus régionaux de plusieurs événements. Par exemple, durant les deux réunions de La Haye et de Kyoto, les séances qui concernaient les Amériques ont porté principalement sur la valorisation des services d'eau et les mécanismes de gouvernance ont été à peine abordés.

Le tableau suivant présente les principaux défis définis lors de chaque manifestation et les messages clés et recommandations formulés pour y répondre.

FME 1997 - Marrakech, MAROC

« Vision pour l'eau, la vie et l'environnement »

Messages clés et recommandations :

La DÉCLARATION DE MARRAKECH : « *Nous reconnaissons et soulignons l'urgente nécessité d'une meilleure compréhension de l'ensemble des problèmes complexes (quantitatifs et qualitatifs, politiques, économiques, juridiques et institutionnels, sociaux et financiers, éducatifs et environnementaux) qui doivent au final dessiner la politique de l'eau pour le prochain millénaire. » La Déclaration ministérielle a appelé les gouvernements, les organismes internationaux, les ONG et toutes les autres parties prenantes à travailler ensemble à un partenariat renouvelé et à mettre en pratique une« Révolution bleue » (Sommet de Rio) pour assurer la durabilité des ressources en eau.* Ils ont recommandé entre autres des mesures visant à mettre en place des mécanismes pour la gestion des eaux partagées, à encourager l'utilisation rationnelle de l'eau, à aborder les questions d'égalité des sexes dans les utilisations de l'eau et à favoriser le partenariat entre les membres de la société civile et les gouvernements.

(La déclaration ministérielle dans son intégrité : http://www.unesco.org/water/wwap/milestones/index.shtml)

FME 2000 : La Haye, PAYS-BAS

« De la vision à l'action »

Source : *Vision mondiale de l'eau :* Faire de l'eau une affaire de tous et l'analyse du Forum du Tiers-Monde

Diagnostic du principal défi de la gouvernance :

- **La privatisation** : L'eau est l'affaire de tous et non pas seulement des professionnels du gouvernement et de l'eau. Les ressources en eau sont un patrimoine commun et doivent être considérées comme un bien commun de l'humanité.
- **La participation** : Les utilisateurs ont non seulement droit à un accès à l'eau, mais doivent également participer à la prise des décisions en matière de gestion des ressources. La participation des usagers est devenue un principe communément admis, mais devrait inclure le partage du pouvoir : la participation démocratique des citoyens à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des projets relatifs à l'eau et à la gestion des ressources.
- **La mondialisation** : La gestion participative et transparente et une représentation appropriée des communautés locales doivent être prises en considération.

Messages clés et les recommandations :

La **Vision mondiale de l'eau** englobe sept principes, dont « le changement de notre mode de gestion de l'eau ». Pour y parvenir, 5 actions clés ont été formulées :

1. impliquer tous les acteurs dans la gestion intégrée ;
2. évoluer vers une intégration du coût total de tous les services liés à l'eau ;
3. augmenter le financement public de la recherche et de l'innovation dans l'intérêt du public ;
4. intensifier la coopération au niveau des bassins hydrographiques internationaux, et
5. augmenter massivement les investissements dans l'eau.

La DÉCLARATION DE LA HAYE : L'objectif commun fixé par la Déclaration ministérielle de La Haye était d'assurer la sécurité de l'alimentation en eau au 21e siècle. À cette fin, les ministres et chefs de délégation ont convenu de préconiser des actions fondées sur la GIRE, ce qui repose en sur une collaboration et des partenariats à tous les niveaux, des citoyens aux organismes internationaux et sur la collaboration avec d'autres parties prenantes et au sein d'institutions multilatérales pour développer une culture plus forte de l'eau, par le biais de la sensibilisation et de l'engagement. (La déclaration ministérielle dans son intégrité : http://www.gdrc.org/uem/water/hague-declaration.html)

FME 2003 : Kyoto, JAPON

« Un forum avec une différence »

Source : *Rapport final, 3ème Forum Mondial de l'Eau* et *Analyse du 3ème Forum Mondial de l'Eau*

Diagnostic du principal défi de la gouvernance :

- Le secteur de l'eau est très sensible à la qualité de la **gouvernance publique**, et les risques qui en découlent pour les gestionnaires du secteur et les institutions financières sont par conséquent plus élevés.
- Il existe donc effectivement un besoin de construire et d'**améliorer la gouvernance** : Des systèmes juridiques et institutionnels forts, équitables et transparents sont une condition préalable pour le financement durable du développement de l'eau.
- Les gouvernements sont appelés à initier ou à poursuivre les **réformes des institutions publiques en**

charge de l'eau, en s'appuyant sur la coopération public-privé. Ils sont également appelés à promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion de l'eau et la prestation de services en assurant un bon rapport qualité-prix, la transparence et la responsabilisation grâce à la participation accrue des intervenants et des partenariats public-privé.

Messages clés de la session thématique « L'eau et la gouvernance » :

- Tout le monde devrait avoir accès à une **information relative à l'eau pertinente et compréhensible**, permettant de prendre des décisions éclairées dans ce domaine et de participer de façon cohérente à la gestion de l'eau.
- Une **gouvernance de l'eau efficace, transparente et responsable** est idéalement fondée sur une information crédible, opportune et pertinente.
- Un effort de collaboration pour acquérir des **informations**, échanger les expériences vécues, et développer des partenariats de connaissances est nécessaire pour combler les lacunes d'information qui entravent la gestion durable de l'eau et pour donner davantage de pouvoir à des institutions en charge de l'eau plus efficaces.

Recommandations :

1. **Clarifier le potentiel des partenariats public-privé et renforcer le rôle et les pouvoirs des autorités locales en matière de gestion et de règlementation** : les gouvernements doivent élaborer la réglementation nécessaire et faciliter le fonctionnement d'une manière responsable et transparente, sous contrôle public. Il est nécessaire de développer la capacité de gouvernance pour réglementer la participation du secteur privé dans le secteur public en général et de l'eau en particulier, et également développer la capacité nécessaire à la gestion et la régulation et des services de l'eau publics et publics-privés.
2. **Promouvoir le développement d'approches globales pour gérer plus efficacement l'eau** : Une amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et de la gestion de la demande croissante est cruciale. Une approche globale est nécessaire pour la gestion de l'offre et de l'approvisionnement, en particulier concernant l'eau destinée à la production alimentaire. Cela demande une adoption large des bonnes pratiques et des choix avisés (comme mentionné dans le Panel sur le financement des structures de l'eau).
3. **Développer et intensifier les alliances, les partenariats, les réseaux, la participation et le dialogue** : les gouvernements, la société civile et l'industrie doivent être encouragés à développer des modes de collaboration, en combinant leurs points forts et leurs compétences avec ceux des autres, en créant une nouvelle éthique d'utilisation de l'eau responsable dans la société par la sensibilisation, le partage d'informations, et l'éducation. Par conséquent, il est essentiel que les gouvernements soient clairs quant à leurs stratégies et priorités pour le secteur de l'eau, et qu'ils effectuent une planification en conséquence. Les représentants des parties prenantes et des autorités locales ont un rôle officiel et permanent dans la mise en œuvre du processus décisionnel.

Notes de conclusion sur la gouvernance de Kyoto :

- Transformer l'accès à l'eau en **droit de l'homme** et les OMD en objectifs et programmes de développement nationaux ;
- Clarifier le potentiel des **partenariats public-privé** et renforcer le rôle et les pouvoirs des autorités locales en matière de gestion et de réglementation ;
- Promouvoir le développement **d'approches globales** pour gérer plus efficacement l'eau ; et
- Développer et approfondir les **alliances, les partenariats, les réseaux, la participation et le dialogue**.

La DÉCLARATION DE KYOTO : Les ministres et les chefs de délégations sont tombés d'accord sur plusieurs principes de politique générale clés, dont trois sur la gouvernance :

1. L'eau est une force motrice du développement durable, notamment pour l'intégrité de l'environnement, et l'éradication de la pauvreté et de la faim, indispensables pour la santé et le bien-être des hommes. La priorisation des enjeux de l'eau devient une urgence au niveau mondial. Chaque pays se doit d'agir. La communauté internationale, ainsi que les organisations internationales et régionales doivent **soutenir ce processus.** Le **renforcement du pouvoir des autorités et des communautés locales** doit être encouragé par les gouvernements, et tenir compte des pauvres et des femmes.
2. Bien que des efforts aient été entrepris jusqu'à présent en matière de développement et gestion des ressources en eau doivent être poursuivis, et même renforcés, nous reconnaissons que **la bonne gouvernance, le renforcement des capacités et le financement sont de la plus haute importance pour que nos efforts aboutissent.** Dans ce contexte, nous allons promouvoir le développement intégré des ressources en eau.
3. En gérant l'eau, nous devons assurer une **bonne gouvernance en nous concentrant davantage sur des approches basées sur les ménages et associations de quartiers** en s'appuyant sur l'équité dans le partage des bénéfices, en tenant compte des perspectives des populations pauvres et de l'égalité des sexes

dans la politique de l'eau. Nous devons continuer à promouvoir la participation de toutes les parties prenantes, et garantir la transparence et la responsabilisation dans toutes les actions. »

(La déclaration ministérielle dans son intégrité : http://www.gdrc.org/uem/water/hague-declaration.html)

FME 2006 : Mexico, MEXIQUE

« ***Des actions locales pour un changement global »***

Source : Rapport final du 4ème Forum Mondial de l'Eau

Diagnostic du principal défi de la gouvernance :

L'importance cruciale de

- l'eau douce pour tous les aspects du développement durable ;
- l'engagement d'autres **parties prenantes**, en particulier **des femmes et des jeunes**, dans la planification et la gestion de l'eau
- les politiques nationales et internationales qui encouragent et aident au développement de **capacité et de coopération à tous les niveaux ;**
- le partage de l'information sur la mise en œuvre et les **meilleures pratiques en matière de distribution d'eau et d'assainissement de l'eau**, et
- le rôle joué par **les autorités locales et les parlementaires** pour accroître l'accès durable aux services de distribution et d'assainissement de l'eau.

Messages clés des séances thématiques « Mise en œuvre de la GIRE », « Renforcement du pouvoir des acteurs locaux » et « Participation des parlementaires et des gouvernements locaux » :

GIRE : Les tendances montré quelques progrès, mais également des résultats très inégaux et les autorités locales font face à des défis importants et divers qui doivent être pris en compte. Les gouvernements centraux doivent prendre l'initiative de l'élaboration de plans nationaux de GIRE. Le financement des plans de la GIRE incombe au gouvernement, mais leur mise en œuvre reste une affaire de niveau local et les communautés qui le souhaitent peuvent partager les coûts si elles font partie du processus.

Recommandations sur la GIRE :

1. la **gouvernance sociopolitique** coopérative doit être construite, car la GIRE est une responsabilité que l'État et la société civile partagent.
2. Les **institutions de délibération pluri-acteurs pour la GIRE** sont des espaces prometteurs pour les politiques de l'eau autonomes et démocratiques renforcées.
3. L'**institutionnalisation à part entière de la coopération inter-organismes** est un moyen de sortir de l'isolement et d'aller vers des politiques d'intégration.

Autonomisation des acteurs locaux : elle requiert une coordination de plusieurs strates de gouvernement, et un cadre institutionnel approprié est nécessaire pour une autonomisation effective. Les acteurs locaux doivent être des représentants légitimes, encourager la participation du public et assumer la responsabilité de leurs actions.
Les femmes sont un facteur important de changement pour l'amélioration des services locaux de l'eau, tout comme la démocratisation, la décentralisation et la participation du public

Renforcement des capacités et apprentissage social : l'accroissement de la sensibilisation et le renforcement des responsabilités et capacités des communautés locales sont des facteurs clés pour la réussite des initiatives de coopération décentralisées, car ils garantissent la durabilité des projets.

Parlementaires et gouvernements locaux : les gouvernements doivent prendre la responsabilité de préparer le terrain par le biais de la législation, de la règlementation, du développement d'une politique, de la planification et de l'allocation des financements tout en gardant à l'esprit le principe de subsidiarité.

Notes de conclusion sur la gouvernance de Mexico :

- La **nature politique des questions de l'eau** : Le secteur de l'eau est complexe, car il est à la fois une ressource essentielle, un bien commun, un facteur économique et un droit humain fondamental, et exécute d'autres fonctions qui le rendent essentiel pour chaque citoyen, de différentes façons, parfois contradictoires.
- Il est clair que le fait de **comparer les politiques locales de l'eau et les politiques nationales et régionales et d'en tirer les meilleurs aspects est essentiel** à la réussite des réformes à venir et est indispensable au succès de la GIRE, dont le plus grand défi sera l'intégration entre les institutions et les individus au niveau local.

La DÉCLARATION DE MEXICO : promotion d'un cadre juridique qui répond de façon appropriée aux politiques et aux perspectives que chaque pays a établies. Les législateurs ont reconnu les défis politiques et d'action que le secteur de

l'eau représente, ainsi que sa valeur sociale, environnementale et économique.

La Déclaration de Mexico a officialisé l'engagement des législateurs à :

1. **Promouvoir un cadre juridique répondant de façon mieux appropriée aux politiques** et aux perspectives auxquelles chaque pays fait face et qui pourraient encourager et reconnaître la participation des citoyens, en plus de contribuer à des propositions pour les politiques publiques et le cadre juridique dans la sphère internationale.
2. Répercuter dans leurs parlements **l'initiative consistant à créer une coalition des membres des comités législatifs liés au secteur de l'eau dans les parlements nationaux**.
3. L'**enrichissement de la législation internationale sur le thème de l'eau** propose le suivi des engagements pris et permet d'obtenir un budget plus solide pour résoudre une partie des problèmes.

(La déclaration ministérielle dans son intégrité : http://www.gdrc.org/uem/water/hague-declaration.html)

FME 2009 : Istanbul, TURQUIE

« Combler les fossés pour l'accès à l'eau »

Source : Rapport final du 5ème Forum Mondial de l'Eau

Diagnostic du principal défi de la gouvernance :

Gouvernance et gestion :

- Améliorer les **systèmes d'information** dans le secteur de l'eau.
- Impliquer la **société civile,** avec une plus grande représentation des femmes et des groupes vulnérables et marginalisés.
- **Renforcer le secteur public,** conjointement avec la participation d'un secteur privé responsable et une volonté politique efficace.

Cette initiative vise à définir le cadre juridique et les règlements concernant les problèmes liés à l'eau et à assurer sa mise en œuvre transparente et responsable.

Les messages clés et les recommandations de la séance « Gouvernance et gestion » :

Droit à l'eau et à l'assainissement (RTWS) : la reconnaissance du droit à l'eau et l'assainissement doit déboucher sur un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement, en particulier pour les populations pauvres et vulnérables, ainsi que dans les situations de conflit. La prochaine étape cruciale pour le gouvernement sera de « rendre opérationnelles » les pratiques gouvernementales RTWS et de partager les expériences vécues comme un outil permettant aux communautés de connaître et de revendiquer leurs droits. Une série de recommandations sur la façon d'améliorer le droit à l'eau et à l'assainissement en tant qu'outil de promotion des droits utiles doivent être développées.

Dispositions institutionnelles et approches règlementaires pour une gestion efficace de l'eau : la transparence des différents systèmes décentralisés de gestion de l'eau et la participation des usagers à cette dernière en tant qu'éléments clés de la gouvernance de l'eau doivent être évalués. Les mécanismes de transparence doivent être accompagnés par des mesures dissuasives et de pénalité, pour garantir que les régulateurs et les compagnies en charge de l'eau assument la responsabilité de leurs actions.

Partenariats : Optimisation des rôles du secteur public et du secteur privé dans la fourniture des services de distribution et d'assainissement d'eau. Favoriser la création des partenariats peut conduire à des chaînes d'approvisionnement en eau durables, avec d'importantes contributions régionales et locales.

Remarques sur le processus politique :

- Renforcement du rôle des parlementaires sur des questions de l'eau.
- Partage des expériences sur leurs rôles dans la préparation de cadres juridiques nationaux nécessaires à la gestion améliorée de l'eau.

DÉCLARATION D'ISTANBUL : cette déclaration en appelait à tous les gouvernements nationaux, organisations internationales et autres parties prenantes pour générer une vision et un cadre communs pour développer et gérer les ressources en eau de manière durable et garantir à tous l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. La déclaration recommande aux nations de joindre leurs efforts pour mettre au point un cadre mondial pour le traitement des questions relatives à l'eau dans le monde, afin de mettre en œuvre des outils qui aideront à instaurer la solidarité, la sécurité et l'adaptabilité.

CONSENSUS D'ISTANBUL : Émergeant du processus des autorités locales, le consensus a souligné l'urgence d'évoluer vers des approches de gestion intégrées et multisectorielles favorisant l'utilisation durable des ressources en eau. Trois principes ont été identifiés :

- Le contrôle des prestations de services doit s'exercer au plus près des citoyens, ce qui signifie que le pouvoir de réglementation de ces services doit être délégué.
- Les décideurs politiques nationaux doivent prendre en compte les besoins et la prestation de services dans les communautés.
- Les autorités locales et régionales doivent être libres de choisir le modèle de prestation de services qui s'adapte le mieux aux besoins de leurs communautés.

(La déclaration ministérielle dans son intégralité et le consensus : http://www.worldwaterforum5.org)

Lors du 2ème Forum Mondial de l'Eau à **La Haye**, les enjeux étaient importants et devaient définir une vision, un langage et des stratégies communs pour lutter contre les problèmes d'eau dans le monde. À **Kyoto**, le Forum a souligné le rôle important du gouvernement et des autorités locales, tout en reconnaissant les difficultés que présentent la mise en œuvre efficace et la gestion intégrée des ressources en eau et des services. Au cours de le FME du **Mexique**, intitulé « *Des actions locales pour un changement global* », le travail initié à Kyoto a été poursuivit, relevant des défis tels que l'autonomisation des acteurs et la participation des gouvernements locaux, avec un accent particulier sur la participation des femmes et des communautés autochtones. Á **Istanbul**, les partenariats, la coopération et les échanges d'information ont été mis en évidence lorsque la question des divisions a été abordée. Les déclarations de clôture ont souligné l'importance du partage des expériences vécues et des bonnes pratiques, de la participation et des systèmes d'information. Jusqu'à présent, dans les différents forums mondiaux de l'eau, les déclarations ministérielles ont formulé les problèmes et les engagements énoncés, mais manquaient de lignes directrices, de feuilles de route et d'étapes concrètes. Anticipant d'ores et déjà l'après Marseille 2012, le **groupe pilote CS1 du 6e FME de la bonne gouvernance**, en s'appuyant sur ce qui a été fait jusqu'à présent, vise à créer un réseau de parties prenantes s'intéressant au secteur de l'eau et concernés par les questions de gouvernance, pour concrétiser la vision commune de l'eau et la transformer en actions à long terme.

8. INVENTAIRE DES OUTILS, DES PRATIQUES ET DES LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA GOUVERNANCE DE L'EAU

Outre les solutions innovantes et existantes recueillies via la plate-forme, le Groupe Pilote CS1 a dressé un inventaire des outils, pratiques et lignes directrices existants permettant de favoriser une bonne gouvernance dans le secteur de l'eau. Ces éléments figurent dans le tableau qui suit, et seront complétés par les contributeurs au cours des prochains mois. Cet inventaire est divisé en six catégories :

1. Outils internationaux ;
2. Outils transversaux, pour une bonne gouvernance ;
3. Gouvernance publique efficace (politique et services) ;
4. Gestion intégrée des ressources en eau
5. Intégrité et transparence
6. Initiatives, plates-formes et programmes nationaux et internationaux

OUTILS INTERNATIONAUX

TITRE et DATE	PROBLÈMES DE GOUVERNANCE CLÉS	SITE WEB	INSTITUTION
Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (2011)	• Normes de comportement d'entreprise • Recommandations sur les violations des droits de l'homme et la responsabilité de l'entreprise • Promotion des processus de vigilance et de la consommation durable	OECD guidelines for Multinational Enterprises	OCDE
Droit des aquifères transfrontaliers Résolution A/RES/63/123 (2008)	• Prendre des dispositions bilatérales et régionales appropriées pour une gestion adéquate des aquifères transfrontaliers • Promouvoir la coopération entre les états	Law of Transboundary Aquifers	Nations Unies
Résolution – Principes directeurs pour l'accès aux services de base pour tous (2007)	• Promouvoir l'accès à l'eau potable pour tous • Favoriser la fourniture d'infrastructures de bassin et de services urbains • Gestion transparente et responsable des services publics • Partenariat avec le secteur privé et les organisations à but non lucratif	Guiding principles on access to basic services for all	ONU - Habitat
Résolution 20/20 – 13e Session de la commission sur le développement durable (2005)	• Augmenter l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement • Donner la priorité aux réseaux d'eau urbains, à l'assainissement et aux actions pour l'habitat humain dans les programmes et politiques de développement nationaux	Resolution 20/20	ONU - Habitat
Résolution No 19/6 – Eau et assainissement dans les villes	• Mise en œuvre de programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement	Water and Sanitation in cities	ONU - Habitat

(2003)	• Besoins en renforcement des capacités • Accès à l'information • Importance de l'égalité homme-femme		
Directive cadre de l'UE sur l'eau (2000)	• • Obtenir une bonne qualité écologique et chimique pour toutes les masses d'eau européennes • Mise en œuvre de plans nationaux de gestion de l'eau et programmes de surveillance • Obtenir le recouvrement intégral des coûts pour un financement durable du secteur de l'eau	Water Framework Directive (2000)	Union Européenne
Convention des Nations Unies sur les utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation (1997)	• Utilisation équitable et raisonnable de l'eau • Respect des besoins vitaux des populations • Protection de l'environnement aquatique • Promotion de mécanismes de coopération pour la gestion	Convention on the Non-Navigation Use for International Water courseshttp://untreaty.un.org/ilc/texts/instruments/english/conventions/8_3_1997.pdf	Nations Unies

OUTILS TRANSVERSAUX POUR UNE BONNE GOUVERNANCE

TITRE et DATE	PROBLÈMES DE GOUVERNANCE CLÉS	SITE WEB	INSTITUTION
Guide « Pour une gouvernance locale responsable » (2011)	• Élaboration de contrats sociaux locaux • Développement de la confiance • Acceptabilité sociale • Participation et consultation	For a responsible local Governance	Association internationale des maires francophones
Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (2011)	• Normes de comportement d'entreprise • Recommandations sur les violations des droits de l'homme et la responsabilité de l'entreprise • Promotion des processus de vigilance et de la consommation durable	OECD guidelines for Multinational Enterprises	OCDE

Lignes directrices de l'OCDE pour une gestion efficace de la gouvernance multi niveaux **(2011)**	• Permettre aux décideurs de mieux diagnostiquer les défis de gouvernance multi niveaux pour la conception et la mise en œuvre d'une politique de l'eau, et d'adopter des mécanismes de coordination, de consultation et de participation adéquats.	OECD Guidelines for effective management of multilevel governance	OCDE
Rapport « Gouvernance de l'eau dans les pays de l'OCDE – Approche multi niveaux » **(2011)**	• Problèmes de la gouvernance multi niveaux dans la mise en œuvre d'une politique de l'eau • Bonnes pratiques pour la coordination de la politique de l'eau entre différents ministères, différents niveaux de gouvernement et parmi les parties prenantes locaux au niveau sous-national. • Directives préliminaires pour une gestion efficace d'une gouvernance multi niveaux dans la politique de l'eau.	OECD Studies on Water	OCDE
Indice de gouvernance de l'eau d'Asie **(2010)**	• Niveaux de centralisation • Gestion du bassin hydrographique	Asia Water Governance Index	Université nationale de Singapour
« Gouvernance du secteur de l'eau en Afrique – Lignes directrices de l'évaluation » **(2010)**	• Transparence, responsabilité et corruption • Participation de la société civile • Prestation de services équitable	Water Sector governance in Africa	Programme de partenariats pour l'eau – Banque africaine de développement
« Directives de gouvernance de l'eau pour les praticiens - Expérience de Sahjeevan à Pani Tiye Panjo » **(2010)**	• Formation de comités de l'eau • Participation et représentation publiques	Water Governance guideline for Practitioners	*Sahjeevan* Organisation
« Gouvernance de l'eau souterraine – Cadre	• Cadre pragmatique pour l'élaboration d'un plan	Groundwater Governance –	GW-MATE

conceptuel pour l'évaluation des dispositions et des besoins – Aperçu stratégique No1 » **(2010)**	d'action pour le contrôle du prélèvement excessif ou de la pollution de l'eau souterraine, avec des dispositions de gouvernance correspondantes • Les dispositions internationales et légales et la participation des parties prenantes sont des instruments clés pour une gouvernance saine des eaux souterraines • Liste de contrôle des « 20 premiers » critères d'évaluation du renforcement de l'efficacité de la gouvernance de l'eau souterraine	Conceptual framework for assessment of provisions and needs – Strategic Overview Series No1	
Demande de soutien des Initiatives de bonne gouvernance dans les secteurs et les régions du groupe Banque Mondiale **(2008)**	• Institution transparente et responsable, bonnes compétences et qualifications • Incitations et responsabilité pour l'action dans l'intérêt du public	Initiatives Supporting Demand for Good Governance across World Bank Group Sectors and Regions	Banque mondiale
Dialogue entre locaux : Perspectives de femmes de terrain sur la bonne gouvernance **(2004)**	• Critères de bonne gouvernance • Mécanismes de transformation des institutions par les femmes	Local to Local dialogue: a Grassroots Women's Perspective on Good Governance"	ONU - Habitat
« Bonne gouvernance de la restructuration de l'alimentation en eau – Manuel » **(2003)**	• Responsabilité en matière d'intendance et des performances • Transparence et participation utilisateur • Équilibre en matière d'équité, d'efficience et d'efficacité dans la performance • Durabilité financière	Good Governance in Restructuring Water Supply - FCM	Fédération canadienne des municipalités
Instruments juridiques internationaux favorisant une bonne gouvernance **(2002)**	• Principes de bonne gouvernance urbaine • Principes de bonne gouvernance urbaine, d'engagement civiques, de transparence et de responsabilité	International legal instruments addressing good governance	ONU - Habitat

Principes de gestion des ressources communes (1990)	• Limites clairement définies • Accords collectifs • Surveillance efficace • Auto-détermination de la communauté	Principles on Common-pool resources management	Elinor Ostrom
Indice de gouvernance urbaine : un outil pour mesurer les progrès tendant vers une bonne gouvernance urbaine	• Mesure la qualité de la gouvernance urbaine, aux niveaux mondial et local • Développer les indicateurs de gouvernance urbaine	Urban Governance Index	ONU - Habitat
Cadre pour la gouvernance en partenariat et la responsabilisation	• Créer des structures formelles de gouvernance qui amélioreront la coordination interne et la légitimité externe • Processus informels sains, flexibilité et innovation	Partnership Governance and Accountability Framework	Responsabilisation
GOUVERNANCE PUBLIQUE EFFICACE – POLITIQUE et SERVICES			
ENGAGEMENT MULTIPARTITE			
TITRE et DATE	**PROBLÈMES DE GOUVERNANCE CLÉS**	**SITE WEB**	**INSTITUTION**
Co-ingénierie et gestion participative de l'eau : Défis organisationnels pour la gouvernance de l'eau (2012)	• Enquête sur les défis organisationnels de la gouvernance de l'eau • Conception, mise en œuvre et évaluation des processus de gestion participative • Études de cas internationales	Co-engineering and Participatory Water Management: Organisational Challenges for Water Governance	Cambridge University Press – Programme hydrologique international de l'UNESCO
« Guide de gouvernance participative pour les pouvoirs locaux » (2011)	• Diffuser les informations sur les politiques municipales • Consulter le public sur les problèmes de	www.aimf.asso.fr	Association internationale des maires francophones

	conception de solutions appropriées • Impliquer la société civile dans la mise en œuvre des politiques locales • Médiation des conflits • Surveiller et évaluer		
« Directives pour des contrats basés sur des performances entre les compagnies des eaux et les municipalités : leçons tirées des expériences d'Europe de l'Est, du Caucase et de l'Asie Centrale **(2011)**	• Conception, négociation et mise en œuvre de contrats basés sur les performances	Guidelines for performance-based contracts between water utilities and municipalities: Lessons learnt from Eastern Europe, Caucasus and Central Asia	OCDE
Rapport « Études de gouvernance publique de l'OCDE – Ensemble pour de meilleurs services publics – Partenariat avec les citoyens et la société civile » **(2011)**	• Co production et engagement des citoyens • L'engagement politique à un haut niveau, la capacité adéquate du secteur public et des incitations financières alignées sont des facteurs clés de réussite.	OECD Public Governance Reviews	OCDE
« Guide de responsabilité sociale » **ISO 26000:2010** **(2010)**	• Intégration, mise en œuvre et promotion des comportements sociaux responsables par le biais de politiques et de pratiques • Identification des parties prenantes et engagement des parties prenantes • Communication des engagements	Guidance on Social Responsibility	Organisation internationale de normalisation (ISO)
Procédure de fiche d'appréciation de la communauté **(2010)**	• Surveillance assurée par la communauté • Responsabilité et réactivité sociale et publique des prestataires de services • Rencontres entre les prestataires de service et la communauté	Community Score Card Process	Banque mondiale
« Participation des citoyens via la responsabilité sociale »	• Accès élargi à l'information • Utilisation de la technologie mobile	Citizens Participation through Social Accountability	Institut de la banque mondiale

(2010)	• Soutien de la coalition société-gouvernement • Construction et intensification des réseaux		
Conception des processus de participation pour la gestion de l'eau et au-delà **(2010)**	• Consultation de cinq guides de conception de participation • Synthèse des principes et des étapes de conception	Designing participation processes for water management and beyond	Écologie et société
« Études de l'OCDE sur un engagement public centré sur les citoyens : Engagement public pour de meilleures politiques et de meilleurs services **(2009)**	• Offre de services publics de haute qualité à moindre coût • L'atteinte d'objectifs de politique publique partagés exige des approches innovantes et une implication accrue des citoyens. • 10 principes directeurs pour soutenir des prises de décision politiques et des prestations de service ouvertes et inclusives.	Engagement Focus on Citizens: Public Engagement for Better Policy and Services	OCDE
Engagement des parties prenantes – petit guide du praticien **(2008)**	• Principes opérationnels : communication, transparence, collaboration, intégration et intégrité • Éléments d'engagement : (1)réflexion et planification ; (2) préparation et engagement ; (3) réponse et mesure	Stakeholder Engagement – a practitioner handbook	Gouvernement australien Département de l'immigration et de la citoyenneté
Discrétion et responsabilité du gouvernement local : Cadre pour le diagnostic de la gouvernance locale **(2008)**	• Discrétion et autonomie du gouvernement • Réformes de décentralisation • Mécanismes de responsabilisation ascendante	Local Government Discretion and Accountability: A Diagnostic Framework for Local governance	Banque mondiale
Liaison entre régions et gouvernement central : contrats de développement régional **(2007)**	• Identification des façons dont les contrats entre un gouvernement central et les niveaux sous-nationaux peuvent être utilisés efficacement dans la gestion de leur relation	Linking regions and central governments: contracts for regional development	OCDE

Fiches d'appréciation citoyenne (2007)	• Encourage la responsabilisation du public • Mesures quantitatives de la satisfaction de l'usager de l'eau par rapport aux services d'approvisionnement en eau • Œuvrer en faveur de l'amélioration des services	Citizen Report Cards	Centre des affaires publiques Banque asiatique de développement
Eau pour tous : traduction d'une politique en action Recommandations (2006)	• Développement de partenariat à long terme avec les parties prenantes pour renforcer les cadres institutionnels • Concentration sur la mise en œuvre de la GIRE sur les besoins et la responsabilité des parties prenantes • Améliorer les processus pour garantir une mise en œuvre efficace de la politique	Translating policy into action	Banque asiatique de développement
« L'approche EMPOWERS de la gouvernance de l'eau – Directives, méthodes et outils » (2003)	• Accroissement de l'influence des parties prenantes différentes sur le processus de prise de décision pour l'utilisation et la gestion de l'eau • Améliorer les liaisons et les flux d'informations horizontaux et verticaux	EMPOWERS approach to water governance	Projet EMPOWERS (Programme EU Meda Water Program)
Cours de formation pour la participation, la construction de consensus et la gestion de conflit - « Du conflit potentiel à une coopération potentielle (PCCP) : Eau pour la paix » (2003)	• Guide de formation au règlement de conflits • Conception du processus de participation • Prise en charge de formation à la négociation	Participation, consensus building, and conflict management training course	UNESCO PHI
Outils pour prendre en charge la prise de décision urbaine participative (2001)	• Mobilisation, engagement et analyse des parties prenantes • Évaluation de la vulnérabilité	Tools to Support Participatory Urban Decision Making	ONU - Habitat

« Document sur la politique au sujet des femmes et de la gouvernance urbaine d'ONU-Habitat » (2001)	• Le sexe et les normes de la bonne gouvernance urbaine	UN-Habitat Policy Paper on Women and Urban Governance	ONU - Habitat
« Citoyens en tant que partenaires – Manuel de l'OCDE sur l'information, la consultation et la participation du public dans la prise de décision politique » (2001)	• Aide pratique au renforcement des relations entre le gouvernement et les citoyens. • Concepts de base, principes, exemples concrets de bonnes pratiques, outils (notamment les nouvelles technologies d'informations et de communications) ainsi que des astuces tirées de la pratique. • Prise en charge et complément des institutions démocratiques formelles et renforcement des processus démocratiques.	OECD Handbook on Information, Consultation and Public Participation in Policy Making **DOI** 10.1787/9789264195578-en	OCDE
Présentation d'outils de responsabilisation sociale et d'engagement citoyen dans la prestation de services	• Suivi des informations (informations clés pour la qualité de la prestation de service) • Fiches d'appréciation citoyenne • Fiche d'appréciation de la communauté	Overview of tools for social accountability and citizen's engagement in service delivery	Banque mondiale
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT (Accès, performances et PSP)			
TITRE et DATE	**PROBLÈMES DE GOUVERNANCE CLÉS**	**SITE WEB**	**INSTITUTION**
Livre bleu des performances des services de distribution et d'assainissement d'eau INBET (2011)	• Introduction à l'étude comparative • Informations comparatives sur les coûts et les performances des installations		Banque mondiale International Benchmarking Network for Water and Sanitation
Bonnes pratiques pour garantir un accès	• Accès équitable à l'eau et à l'assainissement	Good practices to ensure equitable	CEE NU

équitable à l'eau et à l'assainissement dans la région paneuropéenne (2011)	• Développement d'indicateurs d'équité	access to water	
Direction de la politique de développement régional Utilisation des indicateurs de performance (2009)	• Défis et opportunités associés à la conception et à l'utilisation des systèmes d'indicateurs en tant qu'outil pour la gouvernance d'une politique de développement régional • Leçons sur les relations contractuelles entre niveaux de gouvernement pour les systèmes d'indicateurs de performance	Governing Regional Development Policy	OCDE
Participation du secteur privé à l'infrastructure de distribution de l'eau – Liste de contrôle de l'OCDE pour l'action publique » (2009)	• Catalogue cohérent d'orientations des politiques (affectation de rôles, des risques et des responsabilités, conditions cadres et dispositions contractuelles) • Exploite plus efficacement les capacités de toutes les parties prenantes.	Private Sector Participation in Water Infrastructure	OCDE
Guide de la promotion de bonne gouvernance dans les partenariats privés publics (2008)	• Principes de bonne gouvernance : participation, décence, transparence, responsabilisation, équité, efficacité	Guidebook on Promoting Good Governance in Public-Private Partnerships.	CEE NU
« Principes directeurs de la qualité réglementaire et des performance » (2008)	• Programmes de réforme de la réglementation pour établir des objectifs et des cadres clairs pour la mise en œuvre • Transparence et non discrimination • Portée renforcée, efficacité et renforcement d'une politique de compétition	Guiding principles for Regulatory Quality and Performance	OCDE
« Métrologie, normalisation et évaluation de conformité – Construction d'une infrastructure pour le développement	• La métrologie, la normalisation et l'évaluation de conformité sont les trois piliers permettant d'optimiser la production, la protection du	Metrology standardization and conformity assessment	Organisation internationale de normalisation (ISO)

durable » **(2006)**	consommateur, l'environnement et la qualité • Leur mise en œuvre prend en charge le développement durable et le bien-être social		
Les partenariats public-privé pour l'alimentation en eau et l'assainissement, les principes politiques et les directives de mise en œuvre pour des services durables **(2005)**	• Réactivité à la pauvreté, à la responsabilité, à la transparence • Partenariat équilibré • Exigences cadre pour PPP	Public-Private Partnerships for Water Supply and Sanitation	Coopération suisse
Guide vers un système de surveillance et d'évaluation basé sur les résultats **(2004)**	• Surveillance, évaluation • Indicateurs de résultats • Collecte de données et évaluation	Guide to a Result-Based Monitoring and Evaluation System	Banque mondiale
Boîte à outils pour PPP municipaux en faveur des pauvres **(2004)**	• Planifier, développer, mettre en œuvre et réguler les PPP • Établissement des mécanismes de surveillance et d'évaluation	Toolkit for pro-poor municipal PPP	PNUD
Directives pour des partenariats public-privé réussis **(2003)**	• Structures PPP, aptitudes et facteurs de succès • Structures juridiques et réglementaires • Implications financières et économiques de PPP • Conception, planification et mise en œuvre des PPP	Guidelines for Successful Public-Private Partnerships	Union Européenne
Guide de sensibilisation de l'engagement du secteur privé dans les services de l'eau **(2003)**	• Recentrer les efforts de réforme pour renforcer la capacité du gouvernement aux niveaux local et central • Promouvoir l'engagement de la communauté • Garantir l'ouverture et la transparence proactives du gouvernement	Advocacy guide to private sector involvement in water services	WaterAid et Tearfund
Faire fonctionner les services pour les	• Améliorer les relations entre les décideurs, les	Making Services Work for Poor	Banque mondiale

populations pauvres **(2002)**	fournisseurs de service et les clients • Surveillance des performances • Problèmes de conception et de mise en œuvre des programmes	People	
ISO 24511 : Lignes directrices pour le management des services publics de l'assainissement et l'évaluation des services fournis. **(2001)** **ISO 24512 : Lignes directrices pour le management des services publics de l'eau potable et pour l'évaluation des services fournis.** **(2001)**	• Langage commun avec les parties prenantes • Critères d'évaluation de service • Indicateurs de performance	SO 24511	Organisation internationale de normalisation (ISO)
Liste de contrôle de référence pour les décisions en matière de réglementation **(1995)**	• Intégration des principes de prise de décision pour une règlementation efficace, flexible et transparente • Choix des niveaux de gouvernement appropriés pour la prise des mesures • Réformes claires, cohérentes, et accessibles aux utilisateurs	Reference Checklist for Regulatory Decision-making	OCDE
GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU			
TITRE et DATE	**PROBLÈMES DE GOUVERNANCE CLÉS**	**SITE WEB**	**INSTITUTION**
Programme de formation internationale sur la GIRE et la gestion des eaux transfrontalières **(2012)**	• Renforcement des capacités • Amélioration des connaissances, des réseaux et des procédures institutionnelles	International Training Program	SIWI (Swedish International Water Institute)

Programme de formation internationale à la GIRE (2011)	• Définir des principes et des étapes pour la GIRE • Développer des outils en vue de préparer des plans de gestion de bassin transfrontaliers	International Training Program on IWRM	IOWater
Gestions des ressources en eau, méthodes et outils pour une approche des systèmes (2009)	• Simulation, optimisation et analyse à objectifs multiples • Modélisation intégrée	Managing Water Resources, Methods and Tools for a System Approach	UNESCO
Boîte à outils pour la GIRE (2008)	• Mise en œuvre de meilleures approches pour la gestion de l'eau • Amélioration de la gestion de l'eau aux niveaux local, national, régional et international	Toolbox for IWRM	GWP
Agenda 21 – Article 18 : Protection de la qualité et de l'approvisionnement des ressources en eau potable : Application d'approches intégrées au développement, à la gestion et à l'utilisation des ressources en eau (1992)	Principes de GIRE • Approche multi-sectorielle de la gestion des ressources en eau • Utilisation, protection, conservation et gestion des ressources en eau • Projets et programmes efficaces et socialement appropriés • Mécanismes institutionnels, juridiques et financiers appropriés	Agenda 21 – Article 18	Nations Unies
INTÉGRITÉ ET TRANSPARENCE			
TITRE et DATE	**PROBLÈMES DE GOUVERNANCE CLÉS**	**SITE WEB**	**INSTITUTION**
Intégrité dans le secteur de l'eau et outils et méthodologies anti-corruption dans la fourniture de services environnementaux et de distribution d'eau (2011)	• Mettre en œuvre des mesures anti-corruption aux niveaux mondial, régional et nationaux • Application de l'intégrité dans les services de distribution d'eau et environnementaux	Water Integrity and Anti-corruption Tools	Water Integrity Network (Réseau d'Intégrité de l'Eau)

Indice de perception de la corruption (2011)	• Classement en fonction des niveaux de corruption perçus dans la corruption du secteur public • Les facteurs tels que les pots de vin, marchés publics, détournement de fonds publics, efficacité des efforts anti-corruption	Corruption Perception Index	Transparency International
Étude nationale sur l'intégrité de l'eau (2011)	• Performance et intégrité du développement et de la prestation des services de l'eau • Identifier les risques d'intégrité et proposer des mesures pour améliorer la performance du secteur de l'eau	Transparency and integrity in delivery services	Transparency International Kenya
Manuel de formation à l'intégrité dans le secteur de l'eau (2011)	• Accroître la connaissance et favoriser les actions en faveur de l'intégrité, de la transparence et de la responsabilité • Promouvoir des bonnes pratiques et l'application des mesures anti-corruption	Water Integrity Training Manual	SIWI (Swedish International Water Institute) Cap-Net WaterNet WIN
Baromètre de la corruption mondiale (2010)	• Opinions du public sur les niveaux de corruption • Efforts des gouvernements pour lutter contre la corruption • Encouragement du public à participer activement à l'arrêt de la corruption et à l'amélioration de la gouvernance	Global Corruption Barometer	Transparency International
Indice de transparence pour les communautés autonomes (2010)	• Indicateurs d'analyse de transparence • Comparaisons statistiques entre les organismes de bassin	Índice de Transparencia de las Comunidades Autónomas	Transparency International - Espagne
Pactes d'intégrité	• A pour objectif d'éviter la corruption dans les	Integrity Pacts	WIN

(2010)	contrats publics • Utilise un système de surveillance sous la responsabilité de la société civile		Transparency International
Analyse d'intégrité de l'eau annotée (SADIE) (2009)	• Exploration de l'état d'intégrité dans des sous-secteurs hydrologiques spécifiques • Les trois piliers de l'intégrité : transparence, responsabilité et participation • Améliorer les connaissances afin de faciliter la communication et mettre en place les bases de la coopération entre les parties prenantes	Annotated Water Integrity Scan	WIN IRC Centre national de l'eau et de l'assainissement
Étude sur l'intégrité de l'eau - Ouganda (2009)	• Défis et risques induits par la corruption • Étude qualitative des risques/opportunités	Water Integrity Study - Uganda	WIN Banque mondiale PEA
Guide de sensibilisation – Un outil pour l'action en faveur de l'intégrité de l'eau (2009)	• Amélioration, activation et application de l'intégrité de l'eau • Établissement de relations avec des alliés et des partenaires • Surveillance et évaluation de la sensibilisation	Advocacy Guide	Water Integrity Network (Réseau d'Intégrité de l'Eau)
Enquête sur la corruption – Inde (2008)	• Concentration sur les prestations de service public	Corruption Survey – India	Transparency International Inde
Guide de l'utilisateur pour la mesure de la corruption (2008)	• Bonnes pratiques en matière de mesure de la corruption • Indicateurs de corruption	Users' Guide to Measuring Corruption	PNUD Global Integrity
Outils prenant en charge la transparence dans la gouvernance locale (2004)	• Cadre pour la promotion de la transparence au niveau local • Outils pour améliorer l'accès aux informations et la participation du public	Tools to Support Transparency in Local Governance	ONU – Habitat Transparency International

	• Outils de promotion de l'éthique, du professionnalisme et de l'intégrité • Outils pour améliorer la transparence par les réformes institutionnelles		
Boîte à outils anti-corruption (2004)	• Connaître la nature et les effets pervers de la corruption • Évaluation de la nature et de l'extension de la corruption	Anti-Corruption Tool kit	Nations Unies
Boîte à outils de lutte contre la corruption Expériences et stratégies émergentes de la société civile (2004)	• Potentiel de la société civile à créer des mécanismes de contrôle des institutions publiques • Promotion d'une administration publique responsable et réactive	Corruption Fighters' Tool Kit	Transparency International
Techniques d'enquête pour mesurer et expliquer la corruption (2003)	• Encourager l'échange d'idées sur les problèmes de développement	Survey Techniques to Measure and Explain Corruption	Banque mondiale

INITIATIVES, PLATEFORMS ET PROGRAMMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

TITRE et DATE	PROBLÈMES DE GOUVERNANCE CLÉS	SITE WEB	INSTITUTION
Programme de gouvernance de l'eau de l'OCDE (2011)	• Conseils pour les décideurs des pays de l'OCDE, du Moyen Orient et Afrique du Nord ou d'Amérique du Sud	OECD Water Governance Programme	OCDE
Programme de gouvernance de l'eau pour la Méditerranée (2011)	• Promotion d'une approche holistique pour équilibrer les demandes concurrentes • Obtention d'une utilisation durable efficace,	Water Governance Programme for the Mediterranean	Partenariat mondial pour l'eau en Méditerranée

	équitable et environnementale des ressources en eau		
Initiative Swedish Water House (2011)	• Promotion de la construction de réseau • Renforcement des liens entre recherche, politique et pratiques	Swedish Water House Initiative	SIWI (Swedish International Water Institute)
Normes d'intendance de l'eau (2011)	• Normes d'intendance de l'eau et procédures de certification • Permettre un engagement des parties prenantes étendu	Water Stewardship Webpage	Water Stewardship Australia
Programme de gouvernance de l'eau du PNUD pour les états arabes (2009)	• Soutien des efforts régionaux pour améliorer la gestion et l'utilisation efficace des ressources en eau peu abondantes • S'occupe des dimensions socio-économiques et environnementales de la gouvernance de l'eau dans le contexte de la GIRE	UNDP Water Governance Programme for Arab States	PNUD - BREA
Facilité de gouvernance de l'eau du PNUD	• Appui de politique • Services de conseil IDAG, eaux transfrontalières, distribution et assainissement de l'eau, adaptation au changement du climat, collaboration sud-sud, expérience et échange d'expérience et de meilleures pratiques, égalité des sexes et renforcement des capacités.	UNDP Water Governance Facility	PNUD
WASHwatch – Plate-forme pour le suivi des engagements du gouvernement	• Surveillance des engagements et des budgets du gouvernement • Garantie de la responsabilité	WASHwatch	WaterAid
Passerelle de comparaison des performances (2005)	• Guide sur les indicateurs • Établissement de schémas de comparaison nationaux et régionaux	International Benchmarking Network	International Benchmarking Network

	• Comparaison de performances au sein de groupes de pairs		
Programme sur la gouvernance de l'eau	• Recherche interdisciplinaire sur la durabilité de l'eau et dialogue sur la politique de l'eau avec communautés et décideurs politiques • Parmi les sujets abordés dans le projet, on trouve la sécurité, privatisation de l'eau, l'eau au Canada, l'eau et le développement et l'eau transfrontalière entre les Etats-Unis et le Canada.	http://www.watergovernance.ca/	Université de Colombie Britannique Institut des ressources, de l'environnement et du développement durable

ème FORUM MONDIAL DE L'EAU

MARSEILLE - FRANCE

LE TEMPS DES **SOLUTIONS**

worldwaterforum6.org

solutionsforwater.org

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

World Water Council
World Water Forum